2.50 F MAROC : 2.80 DH

Combat SOCIALISTE

N° 12 JEUDI 12 MARS 1981

Les jeunes face à la politique

Pour les jeunes la politique, c'est d'abord la lutte contre le chômage

(PAGE 4)

Après l'entrevue Walesa-Jaruzelski

LA TENSION RETOMBE EN POLOGNE

(PAGE 8)

Citroën à ses ouvriers immigrés :

Une voiture pour partir plus vite

(PAGE 6)

LES POLICIERS EN GREVE POUR LA SECURITE

(PAGE 9)

TC TEMOIGNAGE CHRETIEN

Lisez cette semaine notre dossier

PEUT-ON ETRE CHRETIEN ET GISCARDIEN ?

TC est en vente dans tous les kiosques et au journal 49 rue du Faubourg Poissonnière — 75009 Paris - CCP 5023 99 S Paris - Le N° : 8 F - Joindre le paiement à la commande.

Giscard lance sa campagne à la télévision

FRANCAIS, JE SUIS CONTENT DE MOI !

Valéry Giscard d'Estaing, très satisfait de lui-même, a tenté de faire oublier tous ses échecs. Il a pourtant dû en reconnaître un : le chômage. Mais il ne s'en considère pas responsable... Quant aux « affaires » qui ont marqué son septennat, il n'y répond que par une indignation qui ne suffit pas à dissiper les ombres.

(PAGE 3)

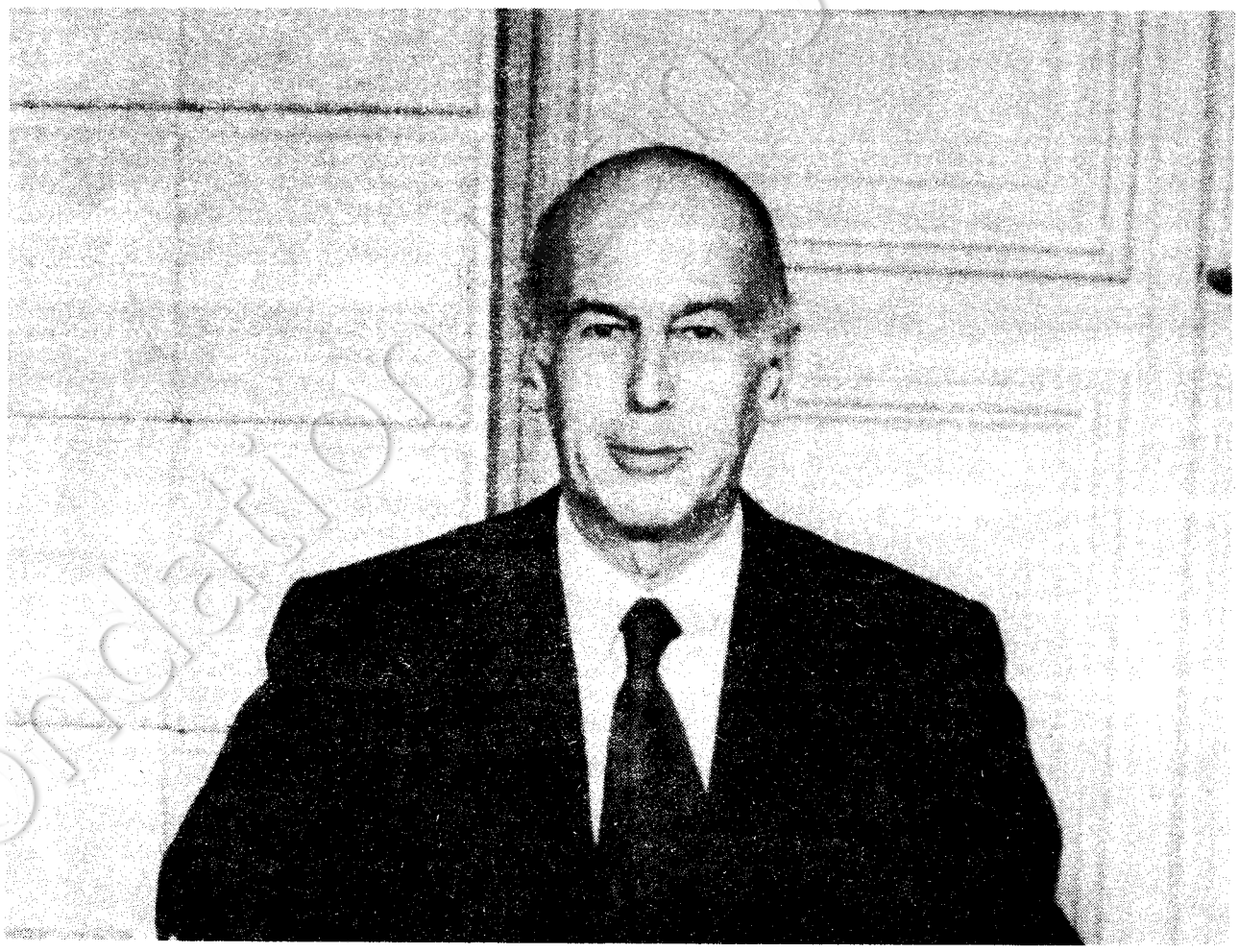

Hypocrisie

LA bassesse... A TF1, mardi soir, face à des journalistes de bien bonne compagnie, Giscard a répété ce mot à maintes reprises. Il s'agissait de s'expliquer sur quelques vilaines affaires, sur des cousinages africains, sur des petits cadeaux en forme de diamants qu'il s'est empressé de vendre au profit de bonnes œuvres quand le scandale a éclaté... mais seulement à ce moment-là. Et parce que les explications n'étaient guère convaincantes, le candidat sortant s'est réfugié dans ces sursauts du buste qui traduisent les indignations bien préparées. Comment ! Me faire ça, à moi !

Mais la bassesse était ailleurs : dans les propos du candidat, dans son audace à se moquer si ouvertement des Français, dans les attaques sournoises proférées contre ses adversaires et contre la presse, dans l'utilisation systématique de la contre-vérité.

Giscard s'affirme libéral quoi qu'il en coûte. A preuve : il n'a pas poursuivi, devant les tribunaux, ceux qui portaient offense à sa personne ou qui l'accusaient de liens très privilégiés avec Bokassa. La clémence d'Auguste... Mais n'est-ce pas plutôt parce que le libéral Giscard craignait d'avoir à fournir, devant les juges, des explications plus convaincantes que celles qu'il fournit aux téléspectateurs ?

Le candidat de l'UDF se reconnaît pourtant un échec : le chômage. Le nombre des sans-emploi ayant été multiplié par quatre pendant son septennat, il lui est difficile de crier victoire. Mais il ne va pas, pour autant, jusqu'à assumer la responsabilité de cet échec. Son refrain-plaidoyer est connu : c'est à cause de la crise.

Il ne va pas avouer la vérité : le chômage massif que nous connaissons n'est pas dû d'abord au renchérissement du pétrole, il n'est pas non plus la conséquence de l'incompétence des gouvernants qui font, fort bien, leur travail au service des privilégiés : le chômage est la conséquence d'une politique délibérée qui sacrifie les travailleurs, et plus particulièrement les jeunes, pour le plus grand profit des nantis.

Mais il faut, quand même, donner l'illusion que l'on va en sortir. Giscard déclare qu'il fera du problème de l'emploi l'axe principal de sa campagne. Que n'y a-t-il pensé plus tôt ! Et il a trouvé, subitement, la solution miracle : il attendra que les départs en retraite soient plus nombreux et... il mettra les immigrés à la porte.

Du neuf, assurément ! Et du mensonge : tous les experts savent que la population active va augmenter au cours des dix prochaines années et que les départs à la retraite n'augmenteront sensiblement que dans quatre ans. Et les mêmes experts prévoient, si on ne change pas de politique, deux millions et demi de chômeurs. Mais ce chiffre-là, Giscard ne l'a pas inscrit à son tableau.

Claude GAULT

VU DE GASCOGNE

Monluc l'affreux

Par Maurice CHAVARDES

A SAINT-PUY, dans les environs de Condom, les ruines de la maison où naquit Blaise de Monluc sont celles d'une demeure fortifiée qui dut tenir autant de la ferme que du château. On n'en a pas fait, dans la région, un lieu de pèlerinage. Fort heureusement ! Je connais même des Gascons qui ne prononcent jamais le nom de Monluc sans y associer l'épithète d'*affreux*.

Il fut un soldat, *le* soldat dans sa pire acception, c'est-à-dire celui qu'on paie (en argent ou en prébendes) pour tuer, piller, réduire à merci au profit du plus fort. En l'occurrence, le parti catholique et le roi de France, au service de qui cet Occitan n'hésita pas à se mettre, traquant ses compatriotes avec un sadisme dont, fat jusqu'à l'inconscience, il se vante dans ses *Commentaires*.

Ainsi, à Lectoure, fera-t-il, pour donner l'exemple, « dépêcher » à l'arme blanche deux cents otages huguenots. Avec ça, paillard et trousseur de jupons, viol compris, au point que ses contemporains le surnommèrent « taureau banier » (du nom dont, au XVIe siècle, on désignait le taureau seigneurial chargé de fertiliser les vaches des serfs).

Découvrant à Bordeaux une jeunesse pacifique qui préférait à la guerre les poèmes et les discours, ce « masclas » *(mâle non dégrossi)*, comme on disait dans le parler populaire gascon, non seulement s'étonne que de jeunes hommes puissent mettre leur plaisir à fréquenter les parlements, mais encore suggère au roi « *de chasser ces gens-là et de les accoutumer aux armes* » !

Tout maréchal de France qu'il devînt en récompense de sa « collaboration » avec Paris et de sa cruauté vis-à-vis des Méridionaux qui résistaient au roi, Monluc n'est pas tenu pour une gloire par ses compatriotes d'aujourd'hui.

On me dit même que les Agenais qui, en 1880, avaient écarté une première fois la proposition de donner le nom de Monluc à une artère de leur ville, ne s'y sont résignés en 1960 qu'à condition que ce fût dans l'un des faubourgs les plus éloignés du centre...

Les hasards de l'histoire, par ailleurs, offrent parfois d'inattendues leçons. A l'époque du général Boulanger, on baptisa « fort Monluc » un ouvrage militaire protégeant l'accès de Lyon. Or, si le « fort Monluc » vous dit encore quelque chose, c'est, hélas ! parce qu'on y enferma des patriotes sous le régime de Vichy.

Cinq siècles plus tard, si c'était nécessaire, voilà bien de quoi rafraîchir la mémoire aux Gascons...

Sur le dos des contribuables

En 1973, M. Giscard d'Estaing, ministre des Finances, faisait émettre un emprunt d'Etat de 6,5 milliards, dit « emprunt Giscard », indexé sur l'or.

Les titres de cet emprunt, d'une valeur nominale de 1 000 francs, se négociaient fin 1980 à plus de 10 000 francs de sorte que la dette de l'Etat dépassait 65 milliards. Les intérêts, eux-mêmes indexés, ont représenté plus de 70 % du capital emprunté ; de sorte que cet emprunt risque de coûter à l'Etat, d'ici à 1988, quelques centaines de milliards.

Le 15 janvier 1981, date d'échéance des coupons, l'Etat a dû débourser, au titre des seuls intérêts annuels, une somme voisine de 4 milliards. Or, le même jour, le gouvernement lançait un nouvel emprunt d'Etat. Est-ce simple coïncidence ? Cet emprunt est-il destiné en partie à faire face à l'échéance ? On peut se poser la question.

On ne peut que s'étonner que le grand financier que l'on dit et le grand économiste que l'on croit n'ait pas envisagé, dès 1977, année de démarrage de la hausse, le remboursement par anticipation de cet emprunt. Ont-il voulu préserver les intérêts des porteurs de titres au détriment de ceux de l'Etat ? Il serait intéressant de connaître l'identité desdits porteurs. L'expression « confiance en l'Etat » ne saurait être invoquée pour justifier un enrichissement sans cause aussi considérable, réalisé sur le dos des contribuables français.

M. P.

Rendre à César...

Sensible aux accusations de dérive monarchique, M. Giscard d'Estaing a tenté de s'en laver, dès les premiers mots de sa déclaration et donc de sa campagne, par une formule assez obscure : « *Je vous rendrai le pouvoir que vous m'avez confié...* ». Quel est le pouvoir que le président de la République peut nous rendre, à nous, citoyens ?

Ce n'est pas celui de sa fonction. Les citoyens ne possèdent pas le pouvoir du président, ce qu'ils détiennent, et sont seuls à détenir toujours et sans jamais le confier à qui que ce soit, c'est la possibilité de nommer tel ou tel à une fonction définie par la Constitution qu'ils ont approuvée. Ce pouvoir c'est celui de la souveraineté. Cette autorité suprême, en démocratie, appartient toujours aux citoyens qui ne la confient ni à une personne, ni à une fonction, ni à une institution. M. Giscard d'Estaing n'a donc pas à nous rendre, même « intact », un pouvoir que nous ne lui avons pas confié. Ainsi dès les premières phrases de sa déclaration, il confirme les suspicions qui pèsent sur sa conception de sa fonction : pendant sept ans, le président exerce la souveraineté, il est donc bien au sens propre le souverain. La nouvelle étiquette élyséenne, preuve « d'un impérieux appétit de marques de souveraineté » (1) personnelles et familiales, prend alors tout son sens.

Mais par cette formule le président veut peut-être dire : « *Je vous rends mon mandat* », ce qui serait tout aussi erroné et significatif. Arrivant au terme de son mandat il n'a pas à nous rendre un pouvoir dont il n'est plus le titulaire, c'est la Constitution (art. 6) qui le lui retire. « *Je vous rendrai...* », est-ce alors la marque de sa volonté ? Non, car elle ne pourrait se manifester que par une démission.. « *Je vous rendrai...* » n'est donc que l'expression de sa bonne volonté. La faveur, la grâce du prince. Toujours, nous y revenons.

M. Giscard d'Estaing est si enfermé dans la « seigneurie de lui-même » que les premiers mots de sa déclaration et la présence à ses côtés de son épouse démontrent le bien-fondé des accusations qui pèsent sur lui.

Alain ANQUETIN
Meurthe-et-Moselle

(1) *Le Monde* du 4 mars 1981.

Abonnez-vous à *Combat socialiste*

Faites ce geste pour la victoire

Vous le savez, le PS n'a pas les moyens de Giscard. Alors, pour gagner, le PS a besoin de vous. Le geste à faire : renvoyer, avec votre versement, le bon qui figure ci-dessous.

Ce geste-là, si vous êtes nombreux à le faire, peut avoir une influence décisive sur l'issue de notre combat.
Le Parti socialiste compte sur vous.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Je soutiens financièrement la campagne du Parti socialiste
Je verse : ..... F

Chèque au nom de « Pierre Joxe - campagne présidentielle du Parti socialiste », 10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07.

Météo

Toujours doux et humide

Mercredi : après une matinée pluvieuse, des éclaircies sur la majeure partie du pays. Dans le Midi méditerranéen et la Corse, temps ensoleillé avec quelques nuages.

Jeudi : persistance du temps humide avec des pluies matinales dans le Midi et en Corse. Les températures commenceront à descendre.

Mots croisés

PROBLEME N° 14

Horizontalement — I. Exprime nettement les desiderata du petit commerce. II. C'est sûrement le livre le plus lu dans le monde. III. Sa couleur a provoqué des ségrégations. Manche. Personnel. — IV. Sifflés. C'est, pour une oie blanche, montrer qu'elle ne l'est plus. — V. Occlusion. S'utilise avec mesure. — VI. A déclarer. Titre du bénédictin, mais pas de la bénédictine. Loup de mer. — VII. Partie de la Phénicie. — VIII. Est facile à calmer entre Nation et Bastille. Bruits suspects. — IX. Ballottée. — X. Peut donc s'attendre à recevoir des vœux. Note.

Verticalement — 1. Tout ce qui est accessoire est essentiel pour lui. — 2. En tas. Siège à Genève. — 3. D'aucuns s'y retrouvent en tête-à-tête. Garde meubles. — 4. Langue. Réserve de mers. Du flan ! — 5. On y accède à la rame. Possessif. Préfixe. — 6. Président suisse. Nom de lieu. — 7. Un homme pas bien élevé. Amateur de cancan. — 8. Change de position une fois par semaine. Vite fait, mal fait. — 9. Casse-pierres et autres. — 10. Certains sont contractuels.

SOLUTION DU N° 13

Horizontalement — I. Chatterton. — II. Répertoire. — III. Implorant. — IV. Sil. Tentée. — V. Spart. Noix. — VI. Lu. Eteule. — VII. Médium. — VIII. Agi. Sennep. — IX. Diérèse. Pt. — X. OE. Asepsie.

Verticalement — 1. Criss. Mado. — 2. Hémiplégie. — 3. Applaudie. — 4. Tel. Râ. — 5. Trotteuses. — 6. Etre. Tmèse. — 7. Roanne. NEP. — 8. Tintouin. — 9. Orteil. Epi. — 10. Ne. Exempte.

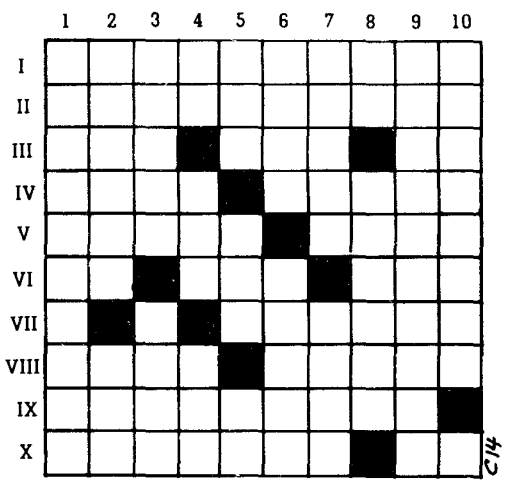

Rat-le-bol

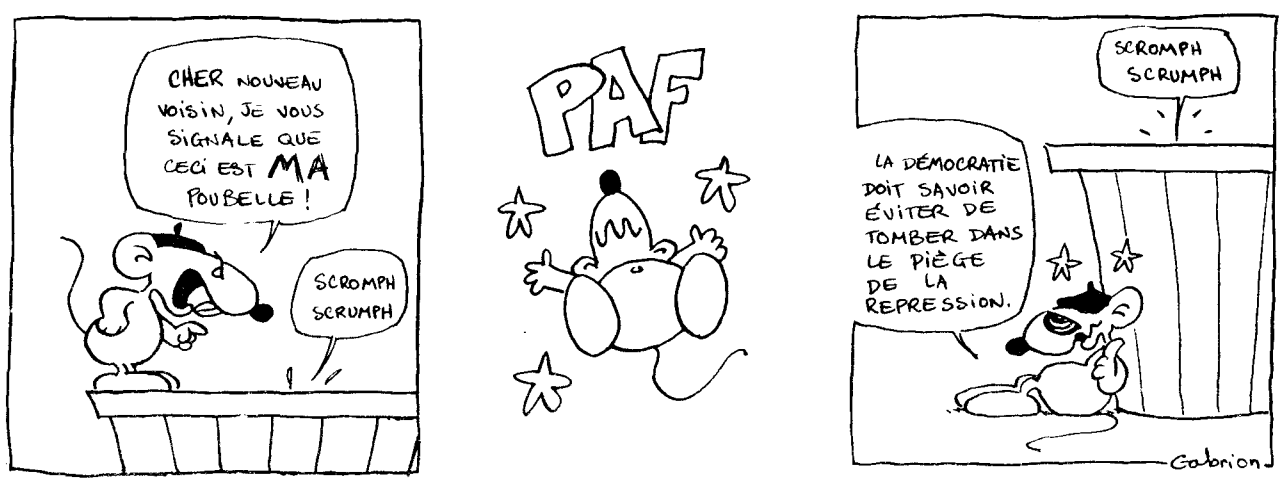

Combat SOCIALISTE

Claude Germon, directeur de la publication.

Claude Gault, rédacteur en chef ; **Ghislaine Toutain, Edouard Bailby, Michel Friedman, Guy de Faramond, Gabrielle Rolin**, chefs de service ; **Jean-François Huchet**, secrétaire général ; **Jean-Jacques Salmon**, secrétariat de rédaction.

Jean-Claude Karsenty, administrateur ; **Patrick du Cheyron**, ventes.
Rédaction : 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél. 551.97.53.
Publicité : René Lenormand, 10, rue de Solférino, 75007 Paris. Tél. 550.34.35.
Impression : P10, 1, boulevard Ney, 75019 Paris.
Commission paritaire : n° 52224

Giscard au «Grand Débat»

Mensonges et illusions

LE président sortant Valéry Giscard d'Estaing était donc mardi soir l'invité du « Grand Débat » sur TF1. On attendait son intervention, après celle, vindicative, de Jacques Chirac, la veille. Face aux cinq journalistes — qui, tout au long de l'émission, se sont montrés d'une correction si parfaite qu'elle frôlait souvent la complicité — il a joué devant les téléspectateurs le rôle qu'il a si bien rodé tout au long de ces sept années : celui du sage, expliquant aux Français, tel un pédagogue passionné, les raisons d'une politique dont tout le monde connaît les désastreux résultats. Comme au début de son septennat, il a refait « le coup » du tableau et des chiffres soigneusement alignés. Qui pourrait encore se laisser prendre à ce numéro d'illusionniste? En réalité, le président sortant, sur la défensive et souvent mal à l'aise, a tout mis en œuvre pour se disculper et faire miroiter les beaux jours d'un nouveau septennat au prix du camouflage et du mensonge.

Se présentant, lui aussi, comme *« le seul, à l'heure actuelle, à pouvoir l'emporter sur l'opposition »*, qui, selon lui, a cessé d'être *« une alternative politique organisée »*, il a une fois de plus, même s'il s'en est défendu, manié l'arme usée de *« moi ou la décadence »*.

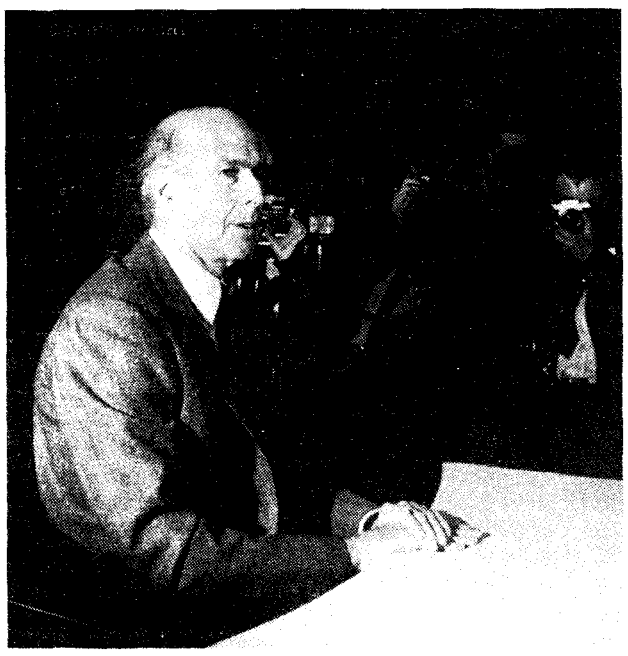

Vont-ils encore me croire?

Lui, c'est le candidat d'*« un septennat nouveau »*, qui a rempli *« sa tâche pendant sept ans du mieux qu'il a pu, dans une période difficile qui restera dans l'histoire comme l'une des grandes crises »* traversées par la France. Effectivement, 1 700 000 chômeurs, 13 % d'inflation, 60 milliards de déficit du commerce extérieur, qui dit mieux...

Lui, un monarque absolu? Pas du tout. *« C'est absurde »*, a déclaré le président sortant, ce sont *« ceux qui souhaitent un pouvoir faible qui m'attaquent sur ce point. »* Il se dit *« partisan de développer et d'affirmer le rôle du parlement »*. Que ne l'a-t-il fait avant? Conscient que quatorze ans de pouvoir c'est un peu long, il s'est prononcé *« pour un mandat présidentiel de six ans, renouvelable une fois »*. Et il ajoute : *« Je vous dis tout de suite que si je suis élu, je ne serai plus candidat à aucune élection, ce sera la dernière de ma vie... »* Belle tirade, préparée de longue date. Ne reculant devant aucune démagogie, en réponse à la question sur son comportement monarchique, et en particulier sur les modifications qu'il a apportées au protocole, il a répondu : *« Aucune de ces règles n'a été changée. Concernant le cas des enfants* (qui seraient servis avant les visiteurs étrangers), *ce n'est pas très glorieux de s'attaquer à des enfants et ceux qui le font ne doivent pas avoir de très belles âmes. »* Qui ment?

Quant à Bokassa, certes, celui-ci lui a fait des cadeaux, comme il en faisait à tout le monde. *« Il reste peut-être une statuette d'ivoire dans un grenier de l'Elysée. »* Le reste, *« a été versé, pour l'essentiel à trois œuvres »*. Quant aux journalistes qui ont ainsi déclenché contre lui *« une campagne indigne »* sans *« une recherche de la vérité »*, il ne les a pas poursuivis, contrairement à ce qu'avaient fait avant lui de Gaulle et Georges Pompidou. Comportement, généreux ou crainte d'engager une action en justice qui aurait inévitablement conduit à une *« recherche de la vérité »*?

« Le point noir de votre septennat, c'est tout de même qu'on est passé de 400 000 chômeurs en 1974 à 1 600 000 actuellement », lui a-t-on ensuite demandé. *« Le problème du chômage est au centre pour des raisons humaines, pour des raisons sociales, à cause de l'ordre de grandeur considérable du nombre de demandeurs d'emplois... J'ai dit que j'en ferai l'engagement central de ma campagne... parce que sur ce sujet il faut dire la vérité »*.

Il est temps de s'en apercevoir et ce ne sont pas les jeunes, auxquels il réserve la révélation de son plan de lutte contre ce qu'il a été incapable de résoudre pendant sept ans qui lui donneront l'absolution.

Quand Giscard invite

LES quelques journalistes conviés à assister à l'émission « Le Grand Débat », étaient accueillis par Jean-Philippe Lecat, responsable du secteur communication dans la campagne de Valéry Giscard d'Estaing.

Verre en main, cigarette blonde dans l'autre, le porte-parole du président affirmait à qui voulait l'entendre que ce grand débat-là serait le lancement de la campagne de son candidat, que celui-ci serait clair et compréhensible, que la campagne serait encore longue, que le président répondrait à toutes les questions sensées qui lui seraient remises par écrit...

Mais c'est finalement devant deux téléviseurs mal réglés que ces journalistes invités assistèrent au spectacle à partir d'un studio voisin.

Le débat terminé, à l'heure des petits fours, Giscard sortit du studio 101. Rien à voir avec un citoyen-candidat. Personne ne pouvait s'y tromper ; il s'agissait bien du président de la République semblant demander à chacun : « Comment m'avez-vous trouvé ? »

Il répondit à quelques questions dont celle-ci : « Pourquoi écrire des chiffres sur un tableau ? » — « Parce que les chiffres que l'on écrit frappent plus et que l'on s'en souvient mieux. »

... Ils frappent, c'est vrai, surtout quand il s'agit d'un pareil chiffre de chômage ; même si le maître n'hésite pas à lui juxtaposer celui des travailleurs immigrés.

MAISONS-ALFORT

Les «Droits de l'Homme» suspects

HENRI NOGUERES, président de la Ligue des droits de l'homme, et l'amiral Antoine Sanguinetti, militant de cette ligue, tenaient mardi à Maisons-Alfort, au siège de l'association Vivre à Maisons-Alfort, une conférence de presse à la suite de l'interdiction faite à Antoine Sanguinetti de parler devant des lycéens de la ville (voir *Combat socialiste* du 11 mars).

Henri Noguères rappela que *« les deux préalables de la liberté sont l'éducation et l'information. Le bulletin de vote n'a de sens que si l'on sait comment et pourquoi l'on vote »*. Le rôle de la justice, de la police et de l'armée est fondamental ; or, *« l'armée, c'est le royaume du non-droit »*, alors qu'elle est faite *« de citoyens électeurs dont les droits sont garantis par la Constitution »*.

Antoine Sanguinetti s'étonnait ensuite : *« Si on m'avait dit qu'après quarante années de service loyal on en viendrait à m'interdire des locaux publics, comment aurais-je pu le croire ? C'est la preuve que la sécurité militaire s'occupe de tout autre chose que de la sécurité de la France. J'ai été limogé,* nota l'amiral, *par un étonnant tandem : celui d'un ministre de la Défense (Bourges) qui a réussi à ne jamais effectuer un seul jour de service militaire ou de résistance et un général (Bigeard) qui n'a jamais eu un seul jour de réflexion politique de sa vie. »*

Enfin Joseph Franceschi, député-maire d'Alfortville, protesta contre le fait qu'on puisse *« déclarer* personna non grata *une organisation comme les Droits de l'homme »* et qu'on puisse *« interdire de parler à un grand officier de la Légion d'honneur »* comme Antoine Sanguinetti.

Ph. L.

• **Jean Charbonnel**, ancien délégué général du RPR, constate que *« la voie Reagan »* telle que Jacques Chirac la propose aux Français *« est beaucoup plus proche du capitalisme sauvage* — souvent dénoncé par les gaullistes — *que la troisième voie »* de la participation.

De gauche... ...à droite

Debré et ses soutiens

Le fossé qui sépare Michel Debré de ses soutiens plus ou moins giscardisés se creuse de plus en plus. Le candidat gaulliste a en effet déclaré à France-Inter qu'il se *« ferait entendre jusqu'à la fin de la campagne »*. Tandis que l'un des principaux permanents de son comité politique, le député RPR Jacques Sourdille, affirmait à Epinal qu'*« il fallait envisager la possibilité d'un retrait de sa candidature avant le premier tour. S'il apparaissait que le danger François Mitterrand devenait réel. »*

La percée de Chirac et l'effondrement de Debré dans les sondages ne sont sans doute pas étrangers à l'ouverture de cette porte de sortie.

Balibar exclu du PCF

Le comité fédéral de Paris du PCF vient de demander l'exclusion d'Etienne Balibar, opposant de gauche de la ligne actuellement déterminée par la place du Colonel-Fabien. L'acte d'accusation concerne une fois de plus une « volonté d'affaiblir le parti » de l'intérieur qui se serait révélée dans les colonnes du *Nouvel Observateur*. C'est dans cet hebdomadaire en effet que le disciple d'Althusser a refusé que le « parti des fusillés et de Charonne » se permette au nom de ce passé de justifier une politique raciste et xénophobe. Balibar est de plus un unitaire qui milite activement au sein d'Union dans les luttes. Cela ne figure pas dans l'acte d'accusation du comité fédéral. Mais cette appartenance justifie tout autant son exclusion.

Chirac : les lieutenants de l'UDF réagissent

Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, et Jean François-Poncet s'élèvent vivement contre les déclarations faites par Jacques Chirac à l'émission « Cartes sur table » lundi dernier. En matière de politique extérieure, Olivier Stirn estime que les propos de Jacques Chirac *« sont contraires à la vérité et portent gravement atteinte aux intérêts de notre pays »*, d'autant plus qu'ils *« émanent d'un candidat à la magistrature suprême »*. Quant à Jean François-Poncet il se *« sent obligé »* de constater que dans les grands sujets abordés par le maire de Paris : *« l'Europe, l'Afghanistan... les critiques de Jacques Chirac s'appuient sur des erreurs de fait, des contradictions manifestes, la méconnaissance systématique des réalités internationales, des initiatives et des déclarations de la France. »*

La lettre d'information UDF 1 plus virulente encore conclut : *« Jacques Chirac a tendance en politique étrangère à dire n'importe quoi »*.

Vote des Français de l'étranger

Dans la stricte égalité

LA Commission nationale de l'informatique et des libertés a rendu publique, mardi, un avis favorable donné au ministre des Affaires étrangères relatif au droit d'accès des candidats et partis politiques au fichier électoral des Français inscrits dans les bureaux de vote à l'étranger.

La délibération précise les conditions d'accès « destinés à faciliter dans le respect du principe d'égalité pour les candidats et partis ou leurs mandataires ».

Dans le même temps, Henri Caillavet, sénateur (non inscrit) du Lot-et-Garonne et rapporteur de cette commission, a déposé une question orale avec débat sur le bureau du Sénat dans laquelle il demande au premier ministre s'il a eu connaissance *« d'un document pour le moins étonnant »* émanant des services du ministre des Affaires étrangères et relatif aux procurations de vote des Français de l'étranger. Cette circulaire invite les consuls à organiser des tournées pour recueillir lesdites procurations.

Considérant ce document comme suspect, le sénateur interroge le premier ministre : *« N'avez-vous pas conscience,* lui dit-il, *que cette partisanerie choquante et ce démarchage électoral doivent être immédiatement arrêtés sous peine d'ouvrir le droit à la contestation politique. »*

Attendons la réponse.

C. P.

LES JEUNES ET LA POLITIQUE

La politique? D'abord le chômage

Il l'a dit mardi soir avec force à la télévision : c'est à la jeunesse que Valéry Giscard d'Estaing veut s'adresser. Pour lui dire quoi ?

Les différents pactes pour l'emploi des jeunes n'ont pas créé de véritables emplois. Et le nombre des moins de vingt-cinq ans venant s'inscrire à l'ANPE ne cessent d'augmenter.

Pour eux, la politique c'est d'abord le chômage.

On parle de leur « dépolitisation ». C'est vrai. La droite au pouvoir depuis vingt ans en porte la lourde responsabilité. Mais n'ont-ils pas aussi confusément conscience que s'ils ne s'intéressent pas directement à la politique, la politique, elle, s'intéresse — et de très près — à eux ?

LES hommes politiques ? Jean, vingt-trois ans, ouvrier dans une entreprise de vérification de matériel électrique, ne sait qu'en penser. « *Ils parlent, ils parlent,* dit-il, *mais on ne se sent pas vraiment concernés par leurs discours. On a aussi l'impression, dans un débat par exemple, que l'opposition des deux adversaires est systématique.* »

Dans un monde à part

Pourtant ses préférences vont plutôt à la gauche qu'à la droite. Mais il se sent étranger à la vie politique. Il n'est pas syndiqué. « *On travaille individuellement,* explique-t-il, *cela n'incite pas à la syndicalisation. Mais s'il y avait une injustice, un renvoi par exemple, je défendrais la victime. Il est fort possible que je m'inscrive un jour à un syndicat.* » Et, s'il y avait la guerre, Jean pense qu'il ne la ferait pas.

René, animateur dans un foyer de jeunes travailleurs, constate : « *Ici, la politique est évacuée. C'est un « truc » abstrait qui n'intéresse pas les jeunes. La plupart ne voteront pas.* » Cette indifférence, comment l'explique-t-il ? « *On demande leur avis aux gens une fois tous les sept ans. Pourquoi se sentiraient-ils concernés ? Et puis, les jeunes du foyer sont, pour la plupart, des « paumés ». Certains viennent de province, d'autres sont des enfants de la DASS. A cela s'ajoutent le chômage, le travail temporaire, la condition d'apprenti. La politique est bien loin de leurs préoccupations quotidiennes.* »

Cette méfiance à l'égard de la « politique politicienne », Martine, étudiante de dix-neuf ans, l'exprime sans mâcher ses mots. « *Les hommes politiques ? Souvent des clowns. On a l'impression qu'ils parlent plus pour se faire valoir que pour défendre l'intérêt général. Beaucoup semblent vivre dans un monde à part, sans se rendre très bien compte de la réalité.* » Cette critique ne l'empêche pas d'accorder énormément d'importance aux prochaines élections et d'avoir des préférences assez marquées.

Ces jeunes sont unanimes : les hommes politiques sont loin de leurs problèmes quotidiens et ils utilisent une langue qu'ils ne comprennent pas. Rien d'étonnant à ce qu'ils ne se reconnaissent pas dans les organisations. Une enquête effectuée par *les Dossiers de l'étudiant,* en septembre dernier, confirme ce fait. 80 % des lycéens ne retrouvent pas dans les partis leurs analyses et leurs espoirs.

Voilà qui explique sans doute que 20 % des dix-huit - vingt-quatre ans affirmaient s'être abstenus aux législatives de 1978. Et que 32,5 % des lycéens pensent voter, au premier tour de la présidentielle, pour un candidat écologiste... (s'il y en a un) essentiellement parce que le mouvement écologiste se proclame indépendant des autres partis.



Le nucléaire : thème mobilisateur. (Photo Guenet-Manaud/Atelier)

De grandes tendances

Cette désaffection à l'égard du système partisan et de la politique professionnelle n'est nullement la marque d'un désintérêt pour les affaires publiques. Les jeunes citent en premier lieu, parmi les trois réalisations les plus importantes de ces dernières années, le droit de vote à dix-huit ans — réforme qui a été adoptée grâce aux voix de la gauche. Et la gauche reste très attractive.

A la veille des dernières législatives, c'était parmi les électeurs les plus jeunes que les mesures du Programme commun avaient le plus d'adeptes. Mais des attitudes nouvelles naissent. Pour cette classe d'âge, les thèmes les plus mobilisateurs sont le nucléaire et les problèmes de défense. 70 % des lycéens désirent l'arrêt ou le ralentissement du programme nucléaire français. 60 % sont favorables à la suppression du service national obligatoire. En cas de menace d'invasion, 37 % refuseraient de se servir de leurs armes et 15 % déserteraient.

Le monde étudiant, lui, semble émerger de la torpeur consécutive aux luttes de 1976. Les protestations provoquées, en avril et mai dernier, par l'instauration de l'examen de français pour les étudiants étrangers le montrent. Tout comme l'importance prise par les grèves et les manifestations contre la politique des habilitations. Mais l'absence de coordination entre les universités et la division entre les deux UNEF — qui revendiquent chacune quarante mille adhérents — marquent les limites de cette mobilisation.

Il est extrêmement difficile de généraliser sur le comportement d'une catégorie qui ne constitue pas un corps homogène. Le milieu social, les opinions des parents, la religion expliquent, autant que l'âge, les réactions face à la politique.

Mais de grandes tendances se dégagent, comme une certaine sensibilité au nucléaire, à l'environnement, au pacifisme.

Mais l'attitude de méfiance à l'égard de la politique en général n'est-elle pas compréhensible de la part de ceux à qui la droite au pouvoir depuis plus de vingt ans n'a finalement d'autre horizon à offrir que le chômage.

Dominique GAUCHER

TRIBUNE

Une nouvelle frontière

LES jeunes constituent, objectivement parlant, un des enjeux décisifs de la campagne présidentielle. Passé trente-cinq ou quarante ans, en effet, l'opinion des citoyens est dans l'ensemble fixée. Mais dans les premières années de la vie civique, il en va tout autrement. Autour de cette « cible », par conséquent, la bataille sera dure.

Elle l'est en réalité depuis des années. Dès les lendemains de Mai 68, la bourgeoisie s'est lancée dans une opération de normalisation de la jeunesse. Elle l'a menée en s'efforçant de déconsidérer, par tous les moyens, la politique et les gens qui s'y intéressent.

Une grande offensive

C'est sur ce terrain rendu peu propice que doivent travailler les jeunes socialistes, mais aussi l'ensemble du parti. La tâche n'est pas aisée : le blocage désormais quasi total, et délibéré, du système éducatif, le rôle des médias audio-visuels dans la promotion de la politique-spectacle, le caractère particulièrement débile d'une fraction de la presse destinée à la jeunesse, tout cela est fait pour renforcer les jeunes dans l'idée qu'ils n'ont « rien à attendre de tout ce cirque » et que, avec les uns comme les autres, demain sera pire qu'hier.

par Jean-Pierre MOULINS *

Là est notre premier et principal combat. Montrer aux jeunes — et aux moins jeunes — que, s'ils ne s'intéressent pas à la politique, cette dernière, de toute façon, s'intéressera à eux. Que le service militaire, le chômage, la chasse aux jeunes, la subordination des femmes, l'école ratée, l'université sélective, c'est de la politique. Leur montrer qu'en s'engageant ils peuvent la changer et, par là, changer leur vie.

Ce n'est pas, tant s'en faut, un combat perdu. Derrière une apparente démobilisation, les jeunes sont plus conscients qu'on ne le dit. Giscard le sait fort bien, qui s'apprête à lancer le 28 mars prochain une grande offensive de charme dans leur direction. Se parant des quelques acquis de son règne, s'appropriant sans vergogne l'immense travail des collectivités locales en matière de sports et de loisirs, truquant, pour le reste, honteusement les statistiques et brouillant les cartes, il plaide le bilan globalement positif et demande, au nom de cela, le renouveau de son bail.

L'air du printemps

Il nous faut dénoncer ce discours. Montrer que l'intention de Giscard n'est nullement de porter remède aux difficultés des jeunes, mais d'accentuer autant que possible leur marginalisation pour le plus grand profit du capital et du désordre établi. Il nous faut énoncer nos propositions : sur l'emploi, sur le service national, sur les libertés, sur l'école et l'université...

Il nous faut aller plus loin. Proposer aux jeunes une nouvelle frontière, un grand dessein pour la France et pour eux. Par exemple, une autre politique de coopération, généreuse et ouverte : il y a tant à faire dans le monde. Le repli individuel frileux, les pieds dans les pantoufles, n'est pas propre à mobiliser des énergies qui existent virtuellement, et qui sont la vraie richesse de ce pays désormais si pauvre en ressources. C'est du grand air du renouveau, vif et frais, dont nous avons besoin.

** Délégué national du PS à la jeunesse.*

GISCARD :

Le dernier je vous le promets

ÉLIRE un président est une chose. Le conserver quatorze ans à la tête de l'Etat en est une autre. S'ajoutant à un mauvais bilan, la longueur du bail peut amener beaucoup de Français à hésiter. Comment contourner ce handicap?

Depuis plusieurs semaines, le principal intéressé et ses proches collaborateurs réfléchissaient à la manœuvre la mieux appropriée. Et depuis quelques jours, on savait que Valéry Giscard d'Estaing avait finalement décidé d'annoncer que s'il était réélu, il ne briguerait pas un troisième mandat. Ce qu'il a fait mardi soir. Dictée par des motifs immédiatement électoraux, l'attitude manque un peu de panache. En clair, l'adresse tacite qu'elle véhicule s'interprète ainsi : « Françaises, Français, juste encore un petit septennat : c'est un peu long, bien sûr, mais ce sera le dernier, je vous assure. Alors n'hésitez pas, encore un bon mouvement : accordez-m'en quatorze puisque je vous promets de ne pas en faire vingt et un. »

Faut-il que les outrages du temps soient vraiment irréparables, en terre libérale avancée, pour que l'on fasse du raccourcissement de celui que l'on passe au pouvoir un argument électoral?

F. SOREL

Spécial P.S.

Vendredi 13 mars

• François Mitterrand dans Paris. De 15 heures à 15 h 30, il se trouvera dans la Cité Fleurie (XIIIe arrondissement), avec Paul Quilès ; de 16 heures à 16 h 30, il rencontrera les petits artisans du faubourg Saint-Antoine (XIe arrondissement), en compagnie de Georges Sarre ; de 17 heures à 17 h 30, il visitera un foyer d'immigrés, avec Michel Charzat, dans le XXe arrondissement ; de 18 heures à 18 h 30 : « Le logement », avec Lionel Jospin, Claude Estier, Daniel Vaillant, Bertrand Delanoé, dans le XVIIIe arrondissement.

Réunions publiques

• **Jeudi 12 mars.** Michel Rocard, à Marseille, à 18 heures. Alain Busnel, au Mans.

Conférence de presse

• **Jeudi 12 mars.** Pierre Mauroy, Jean-Pierre Chevènement et les maires socialistes sur le thème : « La sécurité », à 11 heures, à l'Assemblée nationale (huitième bureau).

TRIBUNE

La droite maniaque et la droite dépressive

Quelques considérations sur le programme économique de Jacques Chirac

REFUS de la fatalité, affirmation de la volonté, appel au sursaut du pays, on croirait de prime abord entendre le langage du Projet socialiste.

Jacques Chirac aurait-il trouvé son chemin de Damas ? Las ! Un examen même rapide des propositions économiques du candidat RPR ramène ce mâle discours à sa réalité : celle d'une ouverture d'opérette.

Sans doute Jacques Chirac met-il le doigt sur la nécessité de renouer avec une croissance forte. Il dénonce à juste titre le caractère inflationniste du chômage. On ne répétera jamais assez que la langueur de l'économie est une des causes essentielles de l'inflation. Le Projet socialiste *avait déjà mis le doigt sur le coût exorbitant du chômage, cet « immense gaspillage », ce « cancer social » et sur ses effets de démoralisation et de démobilisation.*

Mais une pétition de principe ne fait pas une politique. Il ne suffit pas, comme le fait Jacques Chirac, de tabler sur une croissance forte pour éliminer le chômage, faire reculer l'inflation, limiter le prélèvement fiscal sur les entreprises.

Il faut proposer des moyens sérieux, efficaces, convaincants pour renouer avec la croissance. Or, de ce point de vue, sœur Anne ne voit rien venir qu'un tourbillon de poussière portée par le vent.

Réduire les dépenses de l'Etat, c'est à coup sûr opérer sur la demande une ponction, dont il est moins que certain que les détaxations opérées sur les particuliers ou sur les entreprises viendraient la compenser.

Recrudescence de l'inflation

C'est ensuite se bercer d'illusions que de penser que le remplacement de la taxe professionnelle par deux points de TVA n'aurait pas d'effets inflationnistes, quelles que soient les précautions prises.

par Jean-Pierre CHEVENEMENT*

De même qui pourrait croire que la « remise en ordre de la gestion des entreprises publiques » pourrait se traduire par une diminution des concours budgétaires sans une augmentation parallèle des tarifs publics ? Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on ne voit pas que le programme Chirac pourrait déterminer en France d'autres résultats que celui de Mme Thatcher en Grande-Bretagne, c'est-à-dire un nouveau doublement du chômage et une recrudescence de l'inflation.

Jacques Chirac semble s'en remettre — dans son programme économique — aux petites et moyennes entreprises du soin d'investir, de reconquérir le marché intérieur et d'assurer l'emploi.

C'est exactement la logique libérale de Giscard-Barre appliquée non plus aux grandes entreprises monopolistes — dont le rapport Hannoun nous apprenait que six d'entre elles bénéficiaient de l'essentiel des concours financiers de l'Etat — mais cette fois-ci aux petites et moyennes entreprises.

Logique libérale donc mais logique archaïque du point de vue du capitalisme lui-même : Jacques Chirac part en guerre contre la « socialisation rampante de l'économie ». *Il parle d'*« assouplir la législation sur les licenciements », ce qui est — avouons-le — une manière paradoxale de promouvoir l'emploi.

Archéo-libéralisme

*En réalité, le candidat du RPR — que la doctrine ne semble pas embarrasser — a changé de cheval et troqué, au moins provisoirement, les thèmes de Jean Méo (*Atout France*) pour ceux d'un archéo-libéralisme venu d'Amérique. Chevauchant la mode « Reagan », Jacques Chirac ne s'avise pas qu'il renoue avec la tradition de l'état-major français d'avant 1940 : il table sur l'infanterie pour gagner la guerre motorisée. Non que l'infanterie — je veux dire les PME — n'aient pas un rôle à jouer, et même capital, mais la percée de l'économie française ne peut être réalisée qu'à partir de grands programmes industriels publics. L'enjeu des dix prochaines années, c'est la modernisation à tous crins de notre appareil productif, c'est la promotion de la révolution technologique dans presque toutes les branches d'activité, sous l'impulsion d'une volonté nationale, au service, au bénéfice, et avec l'accord des travailleurs. Et de cet immense effort, qui ne voit que les petites et moyennes entreprises recueilleront immanquablement le fruit, à proportion de la part qu'elles y prendront ?*

Ce que dit Jacques Chirac sur le plan ou sur la participation fait partie d'une éloquence usée, éculée. Ce n'est pas cette politique qui apportera à la France ce dont elle a le plus grand besoin « de l'audace et de la démocratie ». Toujours plus d'audace et toujours plus de démocratie !

A côté du conservatisme anesthésiant de Giscard, il y a un conservatisme fébrile et gesticulatoire. Hypothèse de travail : et s'il s'agissait de la même maladie, tantôt dans sa phase « dépressive », tantôt dans sa phase « maniaque » ?

** Secrétaire national aux études.*

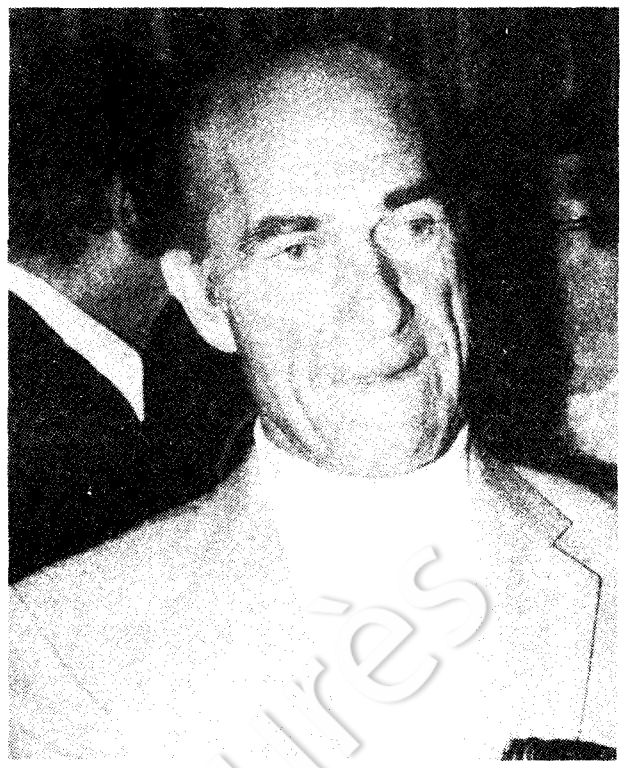

Pierre Fleurence : une bataille qui a fait jurisprudence.

Onze ans de lutte pour être réintégré

Dans un livre intitulé *Fleurence, le comptable proscrit* (1), Guy Lorant retrace onze ans de la vie d'un homme en procès contre son employeur. Une bataille juridique et syndicale qui fera progresser sensiblement le droit du travail.

QUI se souvient de Pierre Fleurence ? C'était en 1968, un chef comptable obscur, aux Aciéries du Forez. Jugé indésirable par la direction de l'entreprise, celle-ci en fera son bouc émissaire au lendemain des mouvements revendicatifs qui agitèrent l'entreprise en mai 1968 ; il sera au cœur d'une bataille judiciaire qui fera prodigieusement progresser le droit syndical. Une bataille qui ne durera pas moins de onze ans.

Quand Pierre Fleurence sera effectivement réintégré dans l'entreprise, en 1979, ce sera pour faire valoir ses droits à la préretraite, parce qu'il aura payé très cher cette victoire.

Que l'on en juge : lorsque en octobre 1968, Pierre Fleurence précise à Raymond Bosc, patron de droit divin, particulièrement allergique aux syndicats, qu'il n'a pas l'intention de démissionner, commence pour lui un long calvaire.

Cruauté mentale

On va remettre à Pierre Fleurence le catalogue des pièces fabriquées dans l'entreprise. Il va s'agir pour le comptable de multiplier chaque ligne du tarif par un chiffre à quatre ou cinq décimales, choisi arbitrairement par la direction. On lui retirera très vite la machine à calculer manuelle mise un temps à sa disposition. Il remplit son contrat, en informe son chef. Nous sommes à la fin du mois de février 1969. « *Bien,* dit-il, *il ne vous reste plus qu'à refaire la même chose... avec des divisions.* »

Cette fois, Pierre Fleurence craque. Il intente un procès à l'entreprise pour « cruauté mentale ». Commence alors une longue bataille juridique ponctuée par des arrêts, jugements ou ordonnances qui seront autant de victoires pour le droit syndical.

C'est ainsi que le 17 novembre 1969, une ordonnance de référé conduira à la réintégration du délégué irrégulièrement licencié. C'est la première fois en France qu'une telle décision est prise.

Le 14 juin 1974, la chambre sociale de la cour de cassation confirme la compétence et les pouvoirs du juge des référés en ce qui concerne la réintégration des délégués dans leur emploi. Et, le 27 novembre 1979, la cour de Cassation confirme un arrêt de la cour de Lyon condamnant Raymond Bosc, employeur de Pierre Fleurence, à une peine de prison ferme pour refus de le réintégrer. C'est la première peine de prison ferme prononcée définitivement contre un employeur pour entrave à l'exercice des fonctions de délégué.

Les salariés de l'entreprise, ceux de la région stéphanoise, vont se mobiliser derrière Pierre Fleurence et la CFDT pour mener une bataille autant syndicale que juridique. *Fleurence, le comptable proscrit* est un livre bien venu en ces temps moroses. Il fait la démonstration que la ténacité d'un homme, soutenue par l'action syndicale et collective, finit par triompher de l'injustice. Et bénéficie à toute la classe ouvrière.

C. M.

(1) Fleurence, le comptable proscrit, *par Guy Lorant. Chronique sociale, 7, rue du Plat - 69288 Lyon Cedex 1.*

Chèques en bois chez Selis

DEPUIS vendredi 6 mars, une cinquantaine des soixante et onze salariés de l'imprimerie Selis à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) sont en grève avec occupation des locaux.

Motif : les chèques remis pour la paye de février ne sont pas honorés par les banques. Conflit banal dans la France giscardienne. Presque, sauf que Jean-Pierre Bontoux, PDG de Selis, est trésorier de la fédération communiste de Seine-et-Marne.

Chez Selis qui imprime entre autres les onze titres communistes d'Ile-de-France, divers hebdomadaires et bulletins municipaux, les « chèques en bois » de février sont « la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ». En 1978, les salariés avaient accepté de se serrer la ceinture : diminution des salaires de 700 francs par mois, augmentation de 35 à 40 heures de la durée hebdomadaire de travail, blocage des salaires pendant un an. En échange, la direction avait accepté la mensualisation des salariés mais également procédé à 20 licenciements.

Avec les sacrifices consentis, les salariés pensaient que la survie de Selis était assurée. Mais le non-paiement des salaires de février illustre les difficultés croissantes de l'imprimerie. Le mouvement de grève s'est déclenché progressivement, atelier par atelier et sous le contrôle de la CGT qui exige le paiement des salaires.

Dans une note, la direction se déclare prête à examiner cas par cas chaque salarié et précise que des acomptes pourraient être prochainement versés. De leur côté, les salariés qui, dans un premier temps, exigent le paiement de l'intégralité de leur salaire de février, sont prêts à durcir leur mouvement si l'avenir de leur entreprise était sérieusement menacé.

Jean-Paul GEAI

BREF

• **Soixante-dix licenciements** ont été annoncés par la direction d'Interflamme, du groupe Cartier-Silver-Match, au comité d'entreprise de l'usine de Saint-Gratien (Val d'Oise). Lucien Cavelier, maire socialiste de Saint-Gratien, et les élus socialistes ont apporté leur soutien aux travailleurs d'Interflamme qui veulent sauvegarder leur emploi. Une menace de fermeture de l'usine de Maîche (Doubs) pèse également sur le groupe Cartier.

• **Le personnel de l'hôpital de Longjumeau** (Essonne) a décidé, mardi 10 mars, de se mettre en grève à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT. Cette grève reconductible est lancée pour protester contre la diminution des effectifs, le non-renouvellement des contrats, ainsi que la suppression d'avantages acquis.

Malgré le dynamisme des associations

La misère sévit encore parmi deux millions de Français

Le mouvement ATD quart monde (1) organise jusqu'au 16 mars une semaine d'information sur les conditions de vie des Français les plus pauvres. Un sondage SOFRES, effectué pour le mouvement du 23 au 29 janvier dernier, sur un échantillon national de 1 000 personnes, fait ressortir que si 82 % des Français sont prêts à participer personnellement à une lutte contre la misère, 84 % attendent que le gouvernement et les pouvoirs publics en prennent l'initiative.

« *TROIS enfants brûlés vifs.* » « *Près de Valenciennes, une famille de six personnes vivait dans un logement de 25 mètres carrés...* » « *Sans travail, menacés d'expulsion, un couple et leurs cinq enfants erraient sur les routes du Nord...* » « *Faim : les trois enfants cambriolaient.* » Ces titres, nous les voyons souvent. Toutes ces personnes appartiennent à ce que l'on appelle, depuis le début des années soixante, « le quart monde ». Elles sont environ deux millions. Ce sont :

• une majorité de familles françaises, dont des familles gitanes ou d'origine batelière ;

• des familles d'origine étrangère, déracinées et ayant rejoint, en une ou plusieurs générations, le sous-prolétariat.

Les Français savent-ils :

• qu'un tiers des enfants du quart monde au moins est orienté vers des classes « spéciales », sans savoir lire ni écrire ;

• que 80 % de jeunes sous-prolétaires n'accèdent pas à une formation professionnelle et sont condamnés aux travaux intérimaires, aux expédients ou au chômage non secouru ;

• que les bébés sous-prolétaires accusent dès la naissance un retard pondéral moyen de 300 g, qu'une mère sur trois ne perçoit pas ou incomplètement ses allocations pré- et post natales, que 9 sur 10 des quelque 220 000 enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance proviennent de ce même milieu ;

• que 420 000 personnes vivaient encore en habitat insalubre en 1977 ?...

Or, toutes les études effectuées sur cette population ont montré que cet héritage d'ignorance, d'indigence et de violence se transmet de génération en génération. Depuis que le père Joseph Wresinsky a fondé le mouvement Aide à toute détresse en 1956 pour essayer de briser cette apparente fatalité d'héritage de misère, y a-t-il eu progrès ?

« *Oui,* répond Joseph Wresinsky, *mais il est très lent, parce que ceux qui s'en sortent coupent le plus souvent leurs liens avec leur ancien milieu et ne s'en sentent plus solidaires. C'est pourquoi je ne crois pas aux solutions individuelles.*

» *En revanche,* poursuit le bouillant animateur-fondateur du mouvement, *les quelques-uns qui accèdent à une formation professionnelle et à un emploi stable et qui restent sur place pour participer à la formation de leurs compagnons avec les 15 000 membres du mouvement (2), font progresser la cause du quart monde. Mais tout cela est extrêmement lent.* »

Ce qui a changé, c'est que les Français connaissent mieux, qu'il y a quelques années, l'ampleur du phénomène, quoique leur information soit approximative (55 % des personnes interrogées).

G. F.

(1) Mouvement international ATD quart monde, 107, av. du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. 037.11.11.

(2) Parmi eux 300 permanents dont 150 vivent avec la population.

Importante manifestation des retraités CGT

Venus de province et de la région parisienne, plusieurs dizaines de milliers de retraités et de militants cégétistes se sont rassemblés mardi 10 mars, place de la République, à Paris, à l'appel de la centrale de la rue La Fayette.

Au cours du meeting qui a précédé le défilé, Georges Séguy a notamment souligné que « *la retraite est un droit* ». « *Plus de deux millions de retraités vivent en France avec moins de 1 500 francs par mois* », a affirmé le secrétaire général de la CGT qui a demandé qu'aucune retraite ne soit inférieure au SMIC à 3 300 francs par mois.

Ce rassemblement était organisé par la CGT seule. De son côté, la CFDT organise une semaine d'action des retraités, du 9 au 13 mars.

* **Poursuite de la grève** au central de renseignements téléphonés SNCF de la rue Cardinet, à Paris. Les grévistes (CGT, CFDT et FO), qui avaient décidé d'évacuer les locaux lundi 9 mars, ont, indiquent-ils, été « contraints de les réoccuper » devant le refus de la direction de négocier.

La crise de l'emploi dans l'automobile

L'automobile accélère le départ des immigrés

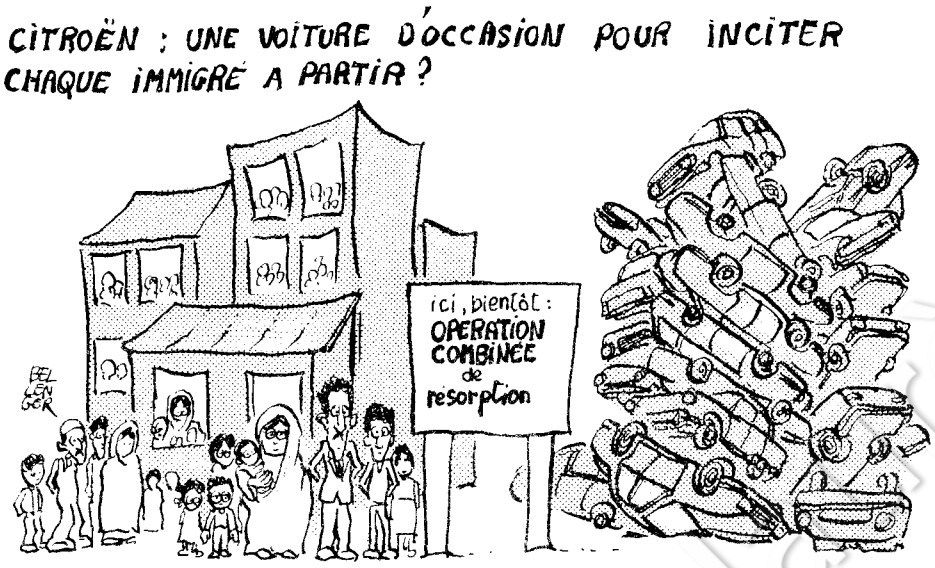

Depuis le mois de février, la pression sur les immigrés s'intensifie. Renault, Peugeot, Citroën redoublent d'efforts. Aux primes au départ s'ajoute parfois la voiture d'occasion.

La « francisation » dans l'automobile s'accélère au moment où RVI s'apprête à supprimer des emplois.

A Sandouville, chez Renault, « *la nouvelle s'est propagée de bouche à oreille : la Régie va donner 53 000 francs aux immigrés qui rentrent chez eux* ». Selon un délégué du personnel, les ouvriers africains ont été convoqués pour s'inscrire chez l'ADP, l'assistant du personnel. « *Cela va faire un mois que l'affaire est en route.* »

A la Régie, la direction raconte que tout a commencé par des demandes individuelles. Des Sénégalais ont demandé quelle serait l'aide de la Régie s'ils retournaient dans leur pays.

Après étude, le constructeur leur a fait savoir ses conditions : aux étrangers qui répondent aux conditions fixées par l'ONI (Office national de l'immigration) et qui ont la possibilité de bénéficier des 10 000 francs « Stoleru », il accordera, selon leur solde de tout compte, entre sept et onze mois de salaire.

Selon la régie Renault, 115 dossiers sont en cours d'examen.

De source syndicale, la compression des effectifs n'en resterait pas là, et la Régie aurait déposé auprès du FNE (Fonds national de l'emploi) un projet de convention qui permettrait la mise en retraite anticipée de 311 salariés.

A Cléon, précise un délégué CFDT, membre du comité central d'entreprise, dès la fin du mois de février, des ouvriers immigrés ont demandé qu'on leur accorde les mêmes « avantages » qu'à Sandouville s'ils retournaient chez eux. La direction n'a pas encore répondu, mais le projet serait à l'étude. L'usine de Cléon employait, au 20 février 1980, 8 156 personnes dont 405 étrangers susceptibles de bénéficier de l'aide au retour.

« *Et le tam-tam a continué de remonter la Seine. A Flins — 19 000 salariés dont 40 % d'étrangers — les listes de volontaires courent sous le manteau.* »

Chez Peugeot, l'initiative remonte déjà à quelques mois. Mais le mouvement s'accélère. Lundi dernier, la direction a fait savoir par une note largement diffusée que les immigrés n'avaient plus que quelques jours pour s'inscrire sur les listes.

La firme de Sochaux offre une prime d'incitation de 15 000 francs. Et l'entreprise fait savoir au travailleur immigré qu'il peut se procurer une voiture en cumulant la réduction de 16,8 % accordée au personnel et une autre de 33,3 % correspondant à la TVA.

Chez Citroën, à l'établissement d'Aulnay, on donnerait carrément une voiture d'occasion. Une GS ou son équivalent. Selon un délégué, la firme accorderait 15 000 francs pour un célibataire, plus une voiture d'occasion d'une valeur de 15 000 francs, s'il a cinq ans d'ancienneté. Un couple aurait droit à 20 000 francs, auxquels s'ajouteraient 2 500 francs par enfant d'âge scolaire. L'établissement emploie 6 800 personnes dont 48 % d'étrangers. L'antenne de l'ONI aurait même quitté ses locaux de la Bourse du travail dans le village d'Aulnay pour venir s'installer dans les murs de l'usine. Jean-Claude Garson, adjoint socialiste au maire d'Aulnay, vient d'obtenir que le responsable de l'antenne réintègre ses locaux.

Les syndicats CGT et CFDT dénoncent ici ou là les méthodes de la direction. Ils demandent que les comités d'entreprise soient correctement informés, tout comme les immigrés. Qu'ils soient mis en garde qu'un retour dans ces conditions les interdit de séjour.

Catherine MAUSSION

Les socialistes du Midi au chevet de leur agriculture

Une première dans les institutions régionales. Les Languedociens et les Provençaux, réunis à Marseille, ont décidé, mardi 10 mars, de créer un organisme commun pour relancer l'agriculture méditerranéenne.

De notre correspondante à Marseille

UNE conférence interrégionale « Projet agriculture méditerranéenne » a rassemblé, mardi 10 mars à Marseille, les bureaux des assemblées régionales du Languedoc-Roussillon et de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous la présidence de Gaston Defferre, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et d'Edgard Tailhades, président du conseil régional Languedoc-Roussillon.

Cette conférence a fait le point des problèmes de l'agriculture méditerranéenne. Une première constatation s'impose : l'agriculture méditerranéenne est spécifique.

La production agricole du Languedoc-Roussillon, c'est essentiellement les vins, les fruits et les légumes. Celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les fruits et les légumes, le vin, le riz et l'horticulture. Toutes productions qui sont en régression : en huit ans, les vignobles ont régressé de 3,3 % et les vergers d'environ 12 % en zone méditerranéenne.

Ce sont pourtant les produits qui se défendent le mieux. Vingt mille hectares ont également été abandonnés en huit ans dans ces régions et deux cent mille personnes ont quitté la terre depuis 1967.

Ces productions représentent des chiffres d'affaires de 8 et 6 milliards de francs respectivement pour les deux régions. Chiffres auxquels il faut ajouter 3 et 4 milliards de francs réalisés par les industries agro-alimentaires.

Après un tel constat, la conférence a recommandé la mise en place d'un programme interrégional d'études des réalisations et d'équipements agricoles et ruraux. Ce programme étudiera en priorité la sauvegarde et l'aménagement de l'espace rural, la protection et le développement de la forêt méditerranéenne, l'accroissement des équipements hydro-agricoles, le maintien ou l'installation de jeunes agriculteurs, ainsi que le développement de la coopérative agricole.

Pour cela, une « institution d'utilité commune » a été créée pour le financement et la réalisation des équipements et des actions. Cette action concertée est la première qui, en France, ait été organisée entre deux régions.

Une commission permanente composée de six représentants de chacun des conseils régionaux a été mise en place. Pierre Guidoni, député socialiste de l'Aude, en assure la présidence et Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, en est le vice-président.

Rappelons que le Parti socialiste a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, le mercredi 18 février, une proposition de loi-cadre afin d'établir une « véritable politique pour l'agriculture méditerranéenne et son arrière-pays ».

Marie-Eve MOLLE

La nouvelle constitution chilienne entre en vigueur

Pinochet a verrouillé la démocratie pour neuf ans

LA nouvelle constitution du Chili est entrée en vigueur le 11 mars. Désormais le général-dictateur Augusto Pinochet est assuré, sauf incident de parcours, d'exercer le pouvoir jusqu'en 1990 en fonction du mandat qu'il s'est octroyé. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, qu'il prolonge son régime de démocratie autoritaire, pour reprendre ses propres termes, jusqu'en l'an 1997.

Soutenu par le président Ronald Reagan, qui vient de lever les sanctions économiques contre le Chili et d'autoriser la reprise de l'assistance militaire américaine, le général-dictateur Pinochet se sent, à soixante-six ans, un leader de stature mondiale. Sept ans et demi après avoir renversé le régime constitutionnellement élu du président Salvador Allende, en noyant dans le sang la résistance populaire et démocratique, il peut se permettre d'affirmer qu'« *une ouverture politique est très éloignée de la réalité* ».

Aucun démocrate n'a jamais pensé que le général-dictateur Pinochet pourrait rétablir les libertés démocratiques. Depuis le fameux décret-loi du 8 octobre 1973, déclarant illégaux les partis politiques suspects de sympathies marxistes, et celui du 11 mars 1977, dissolvant tous les partis politiques sans exception, le Chili vit dans l'obscurantisme. Les prisons sont pleines. Aucune des libertés fondamentales de la personne humaine n'est assurée. Et des dizaines de milliers de Chiliens, chassés par la répression, continuent à vivre en exil, sans avoir le droit de retourner dans leur patrie. Les atteintes aux principes énoncés dans la charte des Nations unies sont flagrants.

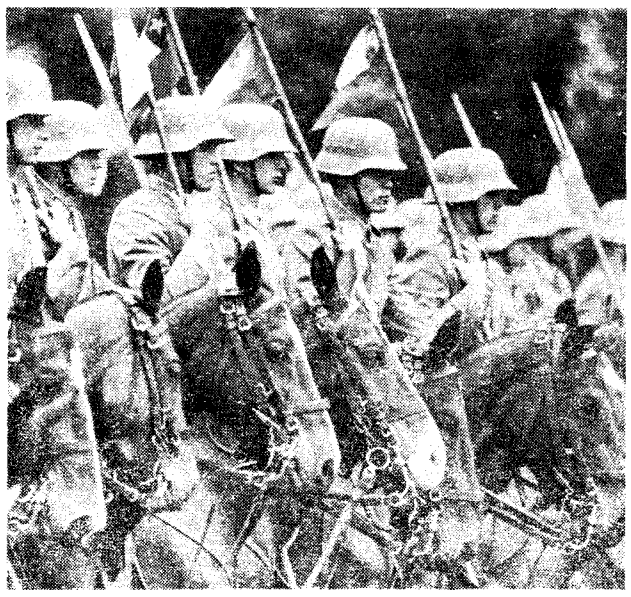

L'armée chilienne est formée à la prussienne. (Photo Sygma)

L'aide à la dictature

Pour perpétuer son pouvoir dictatorial, le général-dictateur Pinochet a fait plébiscite, le 11 septembre 1980, la constitution dont il a personnellement surveillé la rédaction. Personne n'a été dupe des méthodes antidémocratiques qu'il a employées, pas même certains gouvernements occidentaux qui ont repris, depuis, des relations commerciales et militaires avantageuses. Outre les Etats-Unis, qui entendent faire du Chili un des piliers de leur stratégie en Amérique du Sud, Israël, la France, l'Allemagne fédérale et le Brésil ont tiré profit de cette « stabilité » politique. Nos importations, en provenance du Chili, ont augmenté de 65 %, en 1980, par rapport à l'année précédente. En contrepartie, nous avons vendu des *Mirage* tout comme l'Allemagne fédérale a offert des sous-marins.

Décimée par la répression, une des plus sanglantes de l'histoire contemporaine, l'opposition chilienne reste faible et dispersée. Mais elle compte suffisamment d'amis dans le monde pour espérer que le général-dictateur Pinochet ne terminera pas son mandat.

Edouard BAILBY

LIVRES ET DOCUMENTS

La guerre civile espagnole vue par des poètes

UN jury international composé d'écrivains français et espagnols vient de décerner à Collioure, dans les Pyrénées-Orientales, le Prix international de littérature Antonio-Machado à Josette et Georges Colomer pour leur anthologie bilingue : *les Poètes ibéro-américains et la Guerre civile espagnole (1936-1939).*

Publié à compte d'auteur, l'année dernière, l'ouvrage de Josette et Georges Colomer présente, dans une approche originale et particulièrement riche, la guerre civile espagnole, vue par une cinquantaine de poètes anarchistes, communistes et socialistes d'Espagne et d'Amérique latine.

Composée de poèmes en castillan, catalan, galicien et portugais, avec leur traduction en français, cette anthologie comporte une préface de Jean Cassou et une introduction de Claude Couffon, tous deux hispanistes renommés. L'ouvrage comprend aussi une biobibliographie sommaire pour chaque poète, une chronologie de la guerre civile, une bibliographie générale, une discographie et une filmographie établie par le spécialiste Marcel Oms.

A l'heure où l'Espagne revient au premier plan de l'actualité, cet ouvrage vient à point nommé pour nous rappeler la richesse de la culture hispanique. Ni la guerre civile ni la dictature franquiste ne l'ont étouffée.

• Les Poètes ibéro-américains et la Guerre civile espagnole (1936-1939), *de Josette et Georges Colomer, édition à compte d'auteur, 653 pages. Paris, 1980. L'ouvrage est vendu au prix de 185 F + 20 F (port et emballage). Prière d'adresser toute commande à Josette et Georges Colomer, 12-14, rue Bernadette, 93160 Noisy-le-Grand.*

Les Arméniens : un peuple dispersé qui se souvient

Le 4 mars dernier, deux diplomates turcs étaient assassinés par l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie), déjà responsable ces dernières années de plusieurs attentats contre des Turcs.

Evoquer ces actions criminelles, c'est rappeler par là même l'histoire tragique du peuple arménien et notamment cette date : 24 avril 1915.

CE 24 avril 1915, l'élite arménienne était déportée, puis massacrée par les Turcs. Cette date marquait le début d'une tentative de génocide. Jusqu'en 1918, en effet, un million et demi d'Arméniens seront exterminés dans des conditions atroces. Les survivants n'eurent d'autre possibilité que de s'enfuir.

Mais ce génocide, le gouvernement turc ne l'a jamais reconnu. Sa thèse est que la Turquie, en 1915, a seulement déplacé les Arméniens qui contrecarraient les nécessités de sa défense pendant la Première Guerre mondiale.

Point final. Aucun Willy Brandt turc ne s'est jamais agenouillé devant un mémorial commémorant le génocide. Or, c'est précisément ce que demandent les organisations arméniennes.

Pour comprendre la tragédie arménienne, il faut sans doute remonter à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. Dès lors, les Arméniens furent coupés de leurs frères chrétiens d'Europe. Isolés parmi les musulmans, ils devinrent une minorité opprimée.

Un état indépendant

L'espoir réapparut pour eux, à la fin du dix-huitième siècle, lorsque les Russes apparurent aux crêtes du Caucase. A partir du traité de San Stéfano (1878), une partie des Arméniens se mit à vivre sous administration russe. Jouissant d'une grande sécurité, ils furent cependant soumis à une politique d'assimilation qui se poursuit de nos jours.

En Turquie, les persécutions devinrent de plus en plus générales. En 1895-1896, eut lieu une véritable répétition du génocide de 1915 : 150 000 Arméniens furent massacrés sur ordre du sultan Abdul Hamid II.

Après la tragédie de 1915, un rayon de soleil : en 1918, la Turquie, vaincue par les Alliés, est contrainte d'accepter la création d'un Etat arménien indépendant. Etat éphémère puisque quelques semaines après le traité de Sèvres qui le reconnaît juridiquement, l'armée turque, sous la direction de Kémal Pacha Attaturk, lance contre lui, en 1920, une offensive victorieuse. Les Occidentaux, soucieux de ménager la Turquie, restent passifs.

De leur côté, les Soviétiques proclament, dans la région qu'ils contrôlent, une République socialiste soviétique. Tout en laissant les Arméniens exercer librement leur culte, ils leur imposent la même contrainte qu'aux autres nations d'URSS. Contrainte très mal supportée par ce peuple fier, pourvu d'une longue histoire, d'une riche civilisation et d'une langue indo-européenne très évoluée. Après 1945, les Soviétiques, parce que la main-d'œuvre manquait, firent une intense propagande en faveur du retour des Arméniens dans cette république.. Sans grand succès.

Aujourd'hui, environ 2 500 000 Arméniens y vivent. Ils ne sont cependant pas les plus nombreux : 200 000 vivent dans le reste de l'URSS et environ 3 000 000 dans les autres pays. Les communautés les plus importantes de la diaspora se trouvent aux USA (600 000) en France (300 000) et au Proche-Orient, notamment au Liban. Partout, une remarquable faculté d'adaptation les caractérise. En France, par exemple, les noms de Troyat, d'Aznavour et d'Alice Sapritch s'imposent.

Intégration, mais aussi fidélité à leurs origines. C'est ainsi que, dans tous les pays où ils se trouvent, les Arméniens continuent à se rattacher à leurs partis politiques traditionnels : Hintchak (procommuniste), Ramkavar (social-démocrate) et Dachnak (droite). Les deux premiers partis considèrent l'URSS comme la protectrice des Arméniens, alors que le Dachnak estime que l'Arménie soviétique est une simple province de l'URSS, désormais étrangère à la nation.

Mais, quelle que soit leur obédience, les Arméniens condamnent dans leur grande majorité les récents attentats terroristes. Même s'ils n'oublient pas...

Alain GARABIOL

Droit de la mer : Reagan contre le tiers monde

LA dixième session de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer s'est ouverte lundi à New York, dans une atmosphère de profonde déception. Le revirement de l'administration Reagan rend en effet impossible la conclusion de tout accord.

Les délégués les plus optimistes espéraient que cette session aboutirait à un traité conçu comme le code des relations maritimes mondiales du XXIe siècle. Mais cet espoir a été déçu après l'annonce par l'administration Reagan d'une révision de la position américaine en matière de droit de la mer.

La déception a été d'autant plus vive que la nouvelle administration, à la veille de l'ouverture de la conférence, a démis de leurs fonctions, sans préavis, tous les hauts fonctionnaires de la délégation américaine qui avaient été nommés par l'administration Carter.

Les nouveaux dirigeants américains ont voulu ainsi manifester leur volonté de changer de fond en comble la politique des Etats-Unis, non seulement sur le droit de la mer, conçu comme un élément du nouvel ordre économique international réclamé par le tiers monde, mais vis-à-vis du tiers monde lui-même et de son développement.

La révision envisagée par l'administration Reagan porte notamment sur un élément fondamental : les modalités d'exploitation internationale des ressources minérales (notamment manganèse et cobalt). A cet égard, on redoute à l'ONU que l'administration américaine ait décidé de ne plus considérer ces ressources comme « *le patrimoine commun de l'humanité* ».

Le revirement de Washington aurait été dû à l'intervention de représentants d'intérêts industriels et économiques américains, soucieux de s'assurer une complète liberté d'accès aux ressources des fonds marins.

• **SANTIAGO.** — Une délégation de parlementaires français, arrivée dimanche soir dernier au Chili en visite privée, a été reçue lundi par les ministres des Affaires étrangères René Rojas et de l'Intérieur Sergio Fernandez. Ce groupe, dont les membres appartiennent à l'Organisation latine de coopération économique (OLCE), est présidé par le député gaulliste Georges Tranchant et est notamment composé de Guy de La Verpillière, Henri Colombier (UDF) et Serge Charles (RPR).

Nicaragua: Washington tempère sa position

Les Etats-Unis ne sont pas encore « *en position de prendre une décision* » sur la reprise de leur aide économique au Nicaragua, bien que le gouvernement de ce pays ait fait des déclarations et pris des mesures qui ont provoqué l'intérêt des Etats-Unis, a déclaré mardi le porte-parole du département d'Etat, William Dyess. Les Etats-Unis avaient, à la fin de janvier, suspendu la dernière tranche de 15 millions de dollars d'une aide totale de 75 millions au Nicaragua dont 60 millions avaient déjà été versés. De ce fait, le Nicaragua n'a pas pu acheter à crédit aux Etats-Unis du blé d'une valeur de 9.8 millions de dollars.

EN 24 HEURES

PAKISTAN

Nouvelle menace sur l'avion détourné

Le général Rahim Khan, secrétaire général du ministère de la Défense, a affirmé mardi, au cours d'une conférence de presse, que les autorités pakistanaises avaient accepté de libérer quinze personnes sur les cinquante-cinq dont les pirates de l'air exigent la libération d'ici à mercredi 10 heures GMT. Selon le général Rahim Khan, cent deux personnes se trouvent toujours à bord de l'avion pakistanais. Les trois pirates de l'air qui ont détourné le Boeing de la PIA sur Kaboul puis Damas ont menacé de faire sauter l'avion à l'expiration de leur ultimatum.

LIBYE

Kadhafi soutient ETA et l'IRA

Dans une interview à la deuxième chaîne de télévision italienne, le colonel Mouammar el Kadhafi, chef de la révolution libyenne, dénonce les actions terroristes menées par les organisations italienne et allemande, mais exprime sa compréhension pour ETA, l'organisation séparatiste basque : « *Sans doute a-t-elle recours à des actes terroristes, mais ses revendications — l'indépendance entre autres — me semblent claires et précises.* »

» *En ce qui concerne l'armée républicaine irlandaise (IRA), que nous appuyons, elle se distingue nettement des trois autres car ses revendications sont justes* », a poursuivi le colonel Kadhafi.

CENTRAFRIQUE

Giscard dénoncé

Les quatre candidats d'opposition à l'élection présidentielle centrafricaine de dimanche prochain ont élevé mardi, dans un communiqué commun, la « *plus vive protestation contre la politique giscardienne en Centrafrique* », qui tiendrait, selon eux, à « *imposer M. David Dacko au peuple centrafricain par tous les moyens y compris la force* ».

EL SALVADOR

La presse en question

Le traitement de l'information concernant le Salvador a été vivement mis en question lors d'une conférence de presse organisée mardi, à Paris, par l'Association du droit à l'information (ADI), à laquelle participait notamment le représentant à Paris du FDR (Front démocratique révolutionnaire) salvadorien, Roberto Armijo. Plusieurs membres de l'ADI animaient cette conférence de presse dont le responsable du Parti socialiste pour les questions latino-américaines, Antoine Blancard.

Présentant le troisième numéro du *Bilc,* revue bimestrielle de l'ADI, dont le dossier central est le Salvador, Régis Debray a déclaré qu'il était nécessaire de « *rétablir un équilibre informatif en ce qui concerne la situation à El Salvador* ».

Blancard, qui revient du Panama où il a assisté à une réunion extraordinaire de l'Internationale socialiste, a dénoncé les « *gigantesques manœuvres américaines* » dans la région et « *l'offensive* », qui selon lui s'y prépare.

CAMBODGE

Sihanouk-Samphan : l'impasse

Le prince Norodom Sihanouk, ancien chef de l'Etat cambodgien, et le dirigeant khmer rouge Khieu Samphan ne sont pas parvenus à un accord, mardi à Pyongyang, pour la formation d'une coalition antivietnamienne.

Au cours d'une interview au téléphone avec l'agence France-Presse à Pékin, le prince Sihanouk a indiqué que les khmers rouges refusaient d'accepter l'une des conditions qu'il pose à la création d'un front uni, celle qui porte sur le désarmement de toutes les forces armées cambodgiennes dans l'éventualité d'un retrait des forces vietnamiennes du Cambodge.

Après l'entretien entre Walesa et Jaruzelski

La tension est désamorcée en Pologne

De nouveau, en Pologne, c'est la détente. A l'issue de la rencontre Walesa-Jaruzelski, Solidarité s'est prononcé en faveur de la paix sociale. D'autre part, un accord a été signé à Lodz entre la section locale de Solidarité et les responsables locaux de l'hôpital.

L'ENTRETIEN entre Lech Walesa et le général Wojciech Jaruzelski a duré quatre heures. La rencontre a été élargie ensuite, côté syndical et côté gouvernemental. Peu après la rencontre, a-t-on indiqué de source syndicale, le général Jaruzelski s'est engagé à organiser bientôt une réunion entre le gouvernement et la commission nationale de coordination (organe suprême de Solidarité).

Pour sa part, l'agence officielle PAP annonçait que Solidarité s'était prononcé en faveur de la paix sociale et désirait ne pas avoir recours à la grève, conformément à l'appel à la trève sociale de quatre-vingt-dix jours, lancé par le premier ministre.

Selon l'agence, le général Jaruzelski a présenté les actions du gouvernement en vue de surmonter la situation économique, et notamment les difficultés croissantes d'approvisionnement. Le premier ministre a invité Solidarité à participer activement à l'action engagée.

Au cours de la rencontre, ajoute PAP, citant toujours le communiqué, les deux parties ont discuté de la façon de maintenir les relations entre syndicat et gouvernement pour résoudre les conflits dans le cadre de conversations.

Autre signe encourageant : un accord a été signé mardi à minuit, à Lodz, entre le MKZ (section locale de Solidarité) et les responsables locaux de l'hôpital. Cet accord annule toutes les actions de grève envisagées par le syndicat. Il prévoit la réintégration des cinq militants syndicaux dont le licenciement, par la direction de l'hôpital où ils sont employés, avait déclenché ce conflit.

L'accord donne en outre à Solidarité l'assurance de pouvoir mener normalement ses activités au sein de l'hôpital. Rappelons que mardi le MKZ avait déclenché une grève d'avertissement d'une heure. Le syndicat envisageait, en cas d'échec, d'intensifier son action par étapes jusqu'à la grève générale.

Cet accord est intervenu alors que le quotidien *Trybuna Ludu,* organe du POUP, s'en est pris violemment au MKZ de Szczecin qui avait disputé à Kania le droit de s'exprimer au nom de toute la nation polonaise.

Par ailleurs, les pays frères du Pacte de Varsovie continuent de suivre avec attention le déroulement de la situation. C'est ainsi que le ministre est-allemand des Affaires étrangères, O. Fischer, a effectué une visite éclair, mardi, en Pologne.



Lech Walesa discute avec des journalistes, quelques minutes avant son entretien avec le général Wojciech Jaruzelski. (Photo AP)

L'agence Tass réagit aux déclarations de Reagan

Moscou accuse Washington d'intervenir en Afghanistan

L'agence soviétique Tass estime que le président Ronald Reagan a implicitement reconnu, en offrant des armes aux rebelles afghans, que les Etats-Unis « mènent une agression armée » contre l'Afghanistan.

MOSCOU voit dans l'intention américaine d'aider militairement les rebelles afghans la confirmation de sa thèse : Kaboul est victime d'une agression armée impérialiste, et l'URSS se doit de porter secours à ce pays ami et voisin.

L'agence officielle soviétique Tass a réagi dès mardi soir aux propos du président américain Ronald Reagan sur l'éventualité d'une aide directe aux rebelles afghans : « *le président américain a pratiquement reconnu que les Etats-Unis menaient une agression armée contre la République démocratique d'Afghanistan depuis le territoire du Pakistan* », a écrit Tass.

Plus qu'un fait nouveau, l'agence soviétique voit dans les déclarations de Reagan un aveu puisque, pour Moscou, l'aide militaire américaine aux rebelles afghans existe déjà. Elle a, dans l'esprit du Kremlin, justifié l'intervention de l'armée rouge à Kaboul, en décembre 1980. Et c'est la « *guerre non déclarée* » contre le régime afghan qui explique, selon l'URSS, le maintien des troupes soviétiques en Afghanistan.

Tass laisse entendre qu'une éventuelle aide américaine aux rebelles ne ferait que reculer la solution du problème : « *l'URSS est prête à retirer ses troupes d'Afghanistan, mais il faut d'abord mettre un terme aux incursions contre-révolutionnaires dans ce pays* », ajoute l'agence officielle soviétique dans son commentaire.

Tass, qui reflète le point de vue du Kremlin, pose la question : « *Quelles garanties (de non-ingérence en Afghanistan) peut-on obtenir si le président américain lui-même révèle des plans sur la livraison d'armes aux bandes anti-afghanes ?* ».

L'éventualité d'une aide militaire américaine aux rebelles afghans risque de torpiller les chances d'une solution politique à laquelle s'emploient l'URSS et de nombreux pays non alignés. Le président pakistanais Zia Ul Haq avait lui-même approuvé, en janvier dernier, un projet de discussion entre les gouvernements de Kaboul, Islamabad et New Delhi « sur les problèmes de la région ».

Moscou pourrait donc trouver dans une éventuelle aide militaire américaine aux rebelles le prétexte rêvé pour maintenir indéfiniment ses propres troupes en Afghanistan.

L'aide américaine aux rebelles afghans, si elle se concrétise, pourrait porter, croit-on savoir, sur des missiles portables antiaériens, avec lesquels les maquisards pourraient s'opposer aux hélicoptères blindés soviétiques.

La mort de 46 prisonniers à Abidjan

Côte-d'Ivoire: le Ghana proteste énergiquement

C'EST une protestation « *énergique* » que le gouvernement ghanéen a adressée au ministère ivoirien des Affaires étrangères à la suite de la mort par asphyxie de quarante-six de ses ressortissants dans la banlieue d'Abidjan.

Un porte-parole de l'ambassade a précisé que « *le gouvernement ivoirien n'a pas encore informé l'ambassade de cet incident* » et a déclaré qu'à sa connaissance, neuf ressortissants ghanéens « *étaient encore portés disparus* ».

Selon plusieurs témoignages dignes de foi, les prisonniers auraient été entassés dans une cellule de quelques mètres carrés, prévue pour cinq ou six prisonniers, avec un seul trou d'aération.

Dans la capitale ivoirienne, la réprobation est générale et beaucoup d'étrangers — pour la plupart ghanéens, maliens ou voltaïques — insistent sur la nécessité de mettre un terme aux brutalités policières dont ils sont, selon eux, trop souvent l'objet.

Ecole déserte à Othis

Un village s'oppose à la fermeture de cinq classes

ENTRE Meaux et Senlis, à la limite du département de l'Oise, Othis est ce que l'on appelle une cité « pavillonnaire », qui s'étend autour du vieux centre et de son église. Petit village de 250 habitants en 1971, Othis en compte aujourd'hui 5 500, dont une majorité de cadres moyens et d'employés.

L'annonce du projet de fermetures de cinq classes dans la commune, pour la prochaine rentrée — alors qu'un programme de construction de nouveaux logements sera achevé l'an prochain — a entraîné une riposte immédiate et vigoureuse de toutes les parties concernées. Parents, enseignants, personnel communal et municipalité d'union de la gauche ont élaboré un programme d'actions qui a commencé dès le jeudi 5 mars, avec l'envoi d'une délégation à Melun où se réunissait la commission technique paritaire chargée d'étudier les ouvertures et les fermetures de classes. Vendredi dernier, les quarante instituteurs de la commune ont observé un arrêt de travail et ont suivi, lundi, le mouvement de grève nationale.

Les six groupes scolaires d'Othis ont été occupés mardi par les parents, et des délégations vont être envoyées mercredi et jeudi à l'inspection départementale de Meaux. Enfin, une journée « école déserte », pendant laquelle les parents n'enverront pas leurs enfants à l'école, terminera samedi cette semaine de protestation.

Ce n'est pas la première fois qu'Othis est confronté aux problèmes d'éducation. Déjà, en 1976, des classes sauvages avaient été organisées à la mairie par les habitants qui s'opposaient aux conditions désastreuses dans lesquelles leurs enfants évoluaient.

Après les élections municipales de 1977 remportées par la gauche, les nouveaux élus ont hérité de la situation laissée par la droite. En trois mois, des bâtiments préfabriqués ont été édifiés afin d'accueillir deux cent cinquante enfants.

Le maire socialiste, Alain Romandel, instituteur dans la commune voisine de Dammartin, est décidé à continuer l'action.

Félix CHIOCCA

Incendie criminel à l'école de Fontenay

UNE plainte contre X... a été déposée mardi matin par M. Louis Bayeurte, maire communiste de Fontenay sous Bois (Val-de-Marne), à la suite de l'incendie qui a détruit lundi soir le hall d'entrée et le préau de l'école Paul Langevin.

Un incendie d'origine criminelle avait déjà entièrement ravagé au mois d'octobre dernier deux classes de maternelle du même groupe scolaire. Des inscriptions « Bon feu ! » avaient alors été découvertes sur les murs et une porte d'entrée avait été fracturée. L'enquête se poursuit toujours pour retrouver les auteurs de cet incendie.



La résistance s'organise dans les écoles d'Othis.

BREF

• **Le pape Jean-Paul II** a décidé de se rendre à Lourdes du 21 au 23 juillet prochains pour participer au Congrès eucharistique international.

• **Une pierre jetée d'une passerelle** de la gare de triage de Drancy, en Seine-Saint-Denis, a brisé lundi soir le pare-brise d'une motrice de la SNCF qui manœuvrait. Le conducteur n'a pas été touché.

Au début du mois de février, dans ce département, un conducteur de train avait été tué par un bloc de ciment de quinze kilos lancé depuis un pont. Les policiers n'ont toujours pas retrouvé le ou les auteurs de cet attentat.



Mystères autour de la tentative d'évasion de Philippe Maurice

INCARCEREE depuis le 27 février dernier, sous l'accusation d'avoir aidé le condamné à mort Philippe Maurice à tenter de s'évader, Me Brigitte Hemmerlin s'est vu infliger mardi une simple interdiction provisoire d'exercer par le conseil disciplinaire de l'ordre des avocats de Paris. « *L'interdiction provisoire d'exercer ne constitue pas une sanction et n'est nullement comparable à une suspension* », a expliqué le bâtonnier. Le Barreau estime en effet que seule l'instruction en cours permettra d'évaluer les responsabilités exactes de la jeune femme.

Attaquée de toutes parts, Me Hemmerlin, vingt-huit ans, n'a guère eu le loisir de répondre aux accusations proférées à son encontre. Depuis sa cellule de Fleury-Mérogis, il lui est évidemment bien difficile de s'inscrire en faux contre quiconque. Les approximations, voire les contre-vérités ont pourtant été publiées en grand nombre au sujet de son affaire, malgré le sacro-saint secret de l'instruction.

Contrairement à ce qui a été écrit, Brigitte Hemmerlin n'a jamais avoué avoir apporté une arme à Philippe Maurice. Elle n'a pas davantage reconnu le frère du condamné à mort parmi les photos qui lui ont été présentées par les enquêteurs de la brigade criminelle. Celui qui lui a remis le paquet contenant l'arme ne semble donc pas avoir été Jean-Jacques Maurice, mais un autre personnage que la jeune femme aurait connu depuis trois semaines. Elle serait par conséquent moins coupable de complaisance que de naïveté.

Le 26 février, cet homme aurait demandé à la rencontrer ; elle n'en avait guère le temps, devant se rendre à la prison de Fresnes voir un détenu. Elle allait en profiter pour visiter du même coup, Philippe Maurice. Qu'importe, explique l'homme, il se contenterait de la rencontrer à la hâte autour d'un petit déjeuner. Au moment de la quitter, il lui remet un cadeau qu'elle glisse dans sa serviette sans l'ouvrir. Persuadée, affime-t-elle aux policiers, lors de sa garde à vue, qu'il s'agissait d'une statuette en bronze qu'ils avaient remarquée ensemble dans une boutique et qu'il se proposait de lui offrir...

Philippe Maurice, en tout cas, était mieux informé. Il attendait l'avocate chaque semaine, jusqu'à son pourvoi en cassation. Sitôt entré dans le parloir, à peine le gardien retiré, il s'est emparé du sac de l'avocate, a ouvert le paquet, glissé le lourd pistolet de calibre 11,43 dans sa ceinture.

Me Hemmerlin aurait pu, aurait dû donner l'alarme, certes. Mais sa coupable passivité n'équivaudrait pas pour autant à une consciente complicité dans une tentative d'assassinat.

Philippe Maurice n'a tiré sur Jacques Bouvier, son gardien, qu'à 15 heures, près de cinq heures après avoir quitté son avocate. Persuadés qu'il a dans l'intervalle bénéficié de complicités sur place, les policiers sont allés perquisitionner chez le dentiste qui l'avait reçu ce matin-là. Les gardiens auraient dû fouiller le condamné à mort ; ils ne l'ont pas fait.

L'entreprise, à y bien réfléchir, semblait vouée à l'échec : Brigitte Hemmerlin pouvait ouvrir le paquet, l'oublier dans sa voiture, peut-on sérieusement imaginer qu'elle se soit prêtée à un acte aussi fou alors que le pourvoi en cassation de son client n'avait même pas été rejeté ?

C'est à de telles questions que devra répondre la suite de l'enquête, avant que la justice puisse se prononcer sur le fond même de sa culpabilité.

Carine LENFANT

Des atomistes contre Super-Phénix

Plusieurs chercheurs et universitaires présentent un dossier accablant pour le surrégénérateur

AU cours d'une conférence de presse qui s'est tenue mardi, plusieurs chercheurs et universitaires réunis à Grenoble au sein du Groupement scientifique pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN) lancent un cri d'alarme : il faut mettre fin, selon eux, à l'expérience du réacteur surrégénérateur Super-Phénix, de Creys-Malville, dans l'Isère.

C'est en 1983 que le réacteur nucléaire Super-Phénix divergera. A cette date-là, il sera le premier surrégénérateur de cette envergure à fonctionner dans le monde. La mise en marche de ce réacteur constitue la première étape vers l'indépendance énergétique de notre pays et sa construction représente un défi non seulement technologique mais aussi économique, lancé tout à la fois par les hommes de science et les hommes d'Etat.

L'autorisation finale de démarrage ne sera donnée qu'après réception du rapport définitif de sûreté. Mais, devant le silence soigneusement entretenu par les milieux scientifiques officiels sur cette question, des chercheurs et universitaires ont décidé d'informer l'opinion publique : ils ont repris l'ensemble du dossier des surrégénérateurs, l'ont étudié dans ses moindres détails et ont résolu de publier leurs conclusions dans un livre qui paraît aux éditions Syros, intitulé : *Plutonium sur Rhône*.

Les conclusions de leur dossier sont accablantes. Il apparaît que l'enceinte du surrégénérateur ne semble pas pouvoir « *résister à la puissance explosive consécutive à une fusion du cœur du réacteur Super-Phénix* ». Or, selon ces chercheurs, la probabilité d'accidents de gravité maximale est loin d'être négligeable. Sans parler des risques dus aux séismes qui auraient été dangereusement sous-estimés.

Les chercheurs de Grenoble ne se sont pas arrêtés aux questions de sécurité. Pour eux, les inconnues techniques et industrielles qu'implique la mise en fonction du surrégénérateur sont loin d'être palliées et il se pourrait que le vaste pari qu'il représente soit déjà perdu si l'on tient compte de l'évolution prévisible à court terme de la science et de la technologie dans ce domaine. Certaines solutions techniques n'ont toujours pas dépassé le stade du laboratoire et paraissent bien difficiles à maîtriser dans un avenir rapproché.

L'intérêt économique de cette réalisation paraît encore plus contestable. Ce projet, qui a déjà coûté douze milliards de francs à notre économie, semble avoir été lancé à partir de coûts globaux nettement sous-évalués ; sa rentabilité ne sera donc pas assurée avant plusieurs décennies.

Pierre POIX

♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀

IVG, s'il vous plaît!

La loi du 31 décembre 1979 sur l'IVG est définitive contrairement à la loi votée en 1975, qui n'était que provisoire.

Selon la nouvelle loi, la femme doit justifier que son état la place dans une situation de détresse et effectuer des formalités nombreuses et complexes : consulter un médecin ; prendre un dossier guide ; réfléchir pendant huit jours avant de présenter une confirmation écrite de sa demande ; avoir un entretien avec une conseillère, celui-ci doit avoir lieu obligatoirement deux jours au moins avant le dépôt de la demande.

L'IVG doit être pratiquée avant la fin de la dixième semaine de grossesse.

Ces démarches humiliantes et complexes ont surtout pour résultat d'entraîner un dépassement de la date au-delà de laquelle le recours à l'IVG devient illégal.

En outre, la notion de détresse est indéfinissable : elle veut dire autant de choses différentes qu'il y a d'individus et n'a donc aucune place dans une loi.

Cette notion a été utilisée pour soumettre la volonté de la femme à autorisation.

Paradoxalement les mesures favorisant l'éducation, l'information sexuelle ou contraceptive sont d'une timidité exemplaire. La loi Neuwirth interdit en effet toute propagande pour les moyens contraceptifs. Elle prévoit pour le contrevenant des sanctions pénales.

En conséquence, l'information sexuelle et celle sur la contraception sont inexistantes. Or l'absence d'une bonne information en ces domaines et les erreurs qui en sont la conséquence sont responsables de plus de la moitié des demandes d'IVG.

Notons encore que le législateur a décidé que l'intervention n'est pas remboursée par la Sécurité sociale.

Les frais de soins et d'hospitalisation sont à un tarif plafonné mais encore élevé : les femmes des milieux modestes sont défavorisées du fait de ces conditions financières.

Enfin, l'IVG doit être pratiquée dans une structure hospitalière. La loi fait obligation aux conseils d'administration de tous les centres régionaux et généraux d'hospitalisation de mettre en place les moyens permettant de pratiquer des IVG en désignant le service de l'établissement qui y sera tenu. En cas de refus du chef de service concerné, le conseil d'administration créera une unité spécifique dotée des moyens nécessaires.

Or la loi n'est pas appliquée. 32 % des hôpitaux qui sont concernés par ce texte ne font pas d'IVG. Les disparités géographiques sont importantes. Les hôpitaux de plus en plus pratiquent des restrictions sur le délai légal pour l'IVG et refusent d'en pratiquer après six ou huit semaines. Aussi les départs pour l'étranger ont doublé.

Pendant ce temps la répression s'accentue.

Pour les mineures, la demande doit être effectuée hors de la présence des parents mais le consentement de l'une des personnes exerçant l'autorité parentale ou du représentant légal doit être formulé *par écrit* (en cas de litige la mineure ou les parents peuvent s'adresser au juge pour enfants du tribunal de leur domicile).

Pourquoi cette restriction ?

Actuellement d'après la législation toute mineure a le droit de reconnaître son enfant, de signer un acte d'abandon, d'agir en recherche de paternité.

Donc *si la naissance d'un enfant confère à la mineure la capacité juridique il conviendrait de la lui reconnaître dès la conception de l'enfant.*

Pour que cessent ces pratiques restrictives et humiliantes pour les femmes, le PS affirme la nécessité de créer des centres d'orthogénie à vocation générale. La création de ces centres répond à deux objectifs :

• **Subordonner la pratique des IVG**, à la prescription de contraceptifs et à une réelle information sexuelle. Aujourd'hui, c'est la séparation et la non-coordination de ces fonctions qui créent les dysfonctionnements et ne permettent pas que s'exerce une meilleure prophylaxie de l'avortement et d'éviter des récidives. Ces dispositions maintiennent des structures plus légères comme les centres de planification.

• **Assurer une meilleure couverture** des besoins et une bonne répartition géographique.

Quelle campagne...

LES femmes représentent 18 millions d'électrices auxquelles les candidats vont tous s'adresser. Non pas en leur parlant, non pas en leur laissant la parole, en parlant pour elles de leurs aspirations, de leur condition, qui est d'être mère toujours, et travailleuse parfois, cela dépend d'où viennent les coups.

Côté Giscard, on a déjà les 50 mesures en faveur des femmes seules et le livre de Monique Pelletier ; on aura bientôt l'histoire du septennat racontée par VGE. Ce fut, c'est, ce sera un festival de bon ton et de charité bien ordonnée, la récupération du peu que nous avons arraché aux lois, le tranquille mépris à l'égard de toutes celles qui sont en difficulté.

Côté PC, les 181 mesures promettent de réserver 350 000 emplois uniquement aux femmes sur les 500 000 à créer chaque année. Marchais fait des travailleuses et des chômeuses sa cible privilégiée et il a raison. A elles de concilier comme elles le pourront vie familiale et vie professionnelle. Le « parti de la classe ouvrière » est très discret sur le partage des tâches dans le couple. On fait facilement du protectionnisme au PC faute de poser les vrais problèmes.

Chirac n'a rien à dire et ne dira rien si ce n'est pour surenchérir sur Debré. Cela donne dans ses placards publicitaires intitulés « Idées justes sur la vie quotidienne » un salaire d'éducation pour toutes les mères de trois enfants dont on ne sait s'il sera donné à la mère pour qu'elle puisse enfin s'éduquer ou au troisième enfant pour ses menus frais.



Véronique Neiertz, secrétaire nationale à la lutte des femmes.

...pour les femmes?

Une exception dans ce concert de voix bien intentionnées : Huguette Bouchardeau, dont c'est le seul créneau possible. Alors elle tape fort et juste. Elle sait, elle, de quoi elle parle. Aussi ne se gêne-t-elle pas pour reprendre à son compte toutes nos propositions.

Quelle place le PS va-t-il prendre dans ce déferlement de bonnes paroles ?

La place que les femmes socialistes elles-mêmes voudront qu'il prenne. C'est leur problème, c'est leur responsabilité. Qu'elles n'attendent pas que le candidat parle pour elles. Il le fera mais cela ne suffit pas. Qu'elles soient présentes dans toutes les manifestations socialistes de leur région et qu'elles parlent. Qu'on les voit, qu'on les entende. Sur n'importe quel sujet, l'important ce n'est pas de parler des femmes, c'est que les femmes elles-mêmes parlent et agissent.

Véronique NEIERTZ

Le trompe-l'œil

1974, dans le premier gouvernement nommé par le président de la République, sur la photo de famille, une femme de grande notoriété, Françoise Giroud. Elle prend en charge le secrétariat d'Etat à la Condition féminine. Le feu des projecteurs s'arrête avec insistance sur l'ancienne directrice de *l'Express*. Deux années plus tard, celle-ci présente un projet pour les femmes puis démissionne.

Elle ne sera pas remplacée avant 1978. Cette année-là, les Français font connaissance avec Monique Pelletier qui devient ministre de la Condition féminine. La machine est-elle enfin relancée ? On pourrait le croire, d'autant plus qu'entre en scène Nicole Pasquier, chargée de l'emploi féminin. En fait, le vent du boulet est passé trop près à l'occasion des élections législatives. L'électorat féminin, traditionnellement plus favorable à la droite, se déplace sensiblement. Résultat pour aborder l'élection présidentielle :



Monique Pelletier, ancien ministre de la Condition féminine.

« 50 mesures pour faire face ! » (1). Il s'agit de voler le plus vite possible au secours des « femmes seules ». Les veuves, les mères célibataires, les divorcées sont soudainement l'objet d'une sollicitude qui ne peut longtemps laisser perplexe.

Sur ces mesures montées à la hâte, il convient de poser quelques questions. Ainsi, par exemple, que signifie exactement l'aménagement du travail à temps partiel, sinon que la « femme seule » doit envisager de vivre sur un salaire partiel ?

Que dire de la mesure n° 3 prévoyant « l'accès prioritaire aux stages de formation et de préparation à la vie professionnelle, ainsi qu'aux contrats emploi-formation » ? Chacun pouvait supposer que ce problème était déjà réglé par la loi du 17 juillet 1978, que la femme soit « seule » ou non.

Concluons avec Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France qui, présentant ces cinquante mesures à la presse, citait le président de la République :



Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat à l'Emploi féminin.

« L'avenir est davantage dans l'esprit que dans les textes. »

---

(1) *Sur les 50 mesures « Pour faire face » :*

— 16 seulement concernent spécifiquement les femmes seules ;

— 11 se rapportent à la grossesse ou à un droit pour la mère découlant de la charge d'enfant(s) ;

— 9 concernent aussi bien l'homme que la femme ;

— 11 sont du domaine de la législation familiale ;

— 3 intéressent le statut de femmes dans certaines activités professionnelles (femme d'artisan, d'exploitant agricole ou assistantes maternelles).

♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀

Emploi: pour tourner en rond

LE 3 octobre 1977, Valéry Giscard d'Estaing reçoit à l'Elysée les déléguées régionales à la Condition féminine : « *J'espère que sur les dix ou douze lignes que les futurs manuels d'histoire réserveront à mon septennat, une ou deux seront consacrées à mes efforts pour améliorer la condition féminine.* » La modestie du ton devait sans doute atteindre au gran-



diose. Voilà aujourd'hui quelles pourraient être ces quelques lignes : plus de 55 % des chômeurs et deux tiers des salariés qui gagnent moins de 3 000 francs sont, en ce début d'année, des femmes.

Vous ne passez pas par la case de départ

L'emploi féminin est réellement l'aspect le plus négatif de l'action menée en matière de politique féminine. Tout commence bien sûr avec la formation professionnelle. Une loi (1) prévoyait pourtant des priorités d'accès aux cycles et aux stages de formation professionnelle aux mères de famille ayant élevé un enfant, aux femmes seules ayant au moins un enfant à charge et aux veuves. Résultat : 26 % des femmes bénéficient des actions de formation privées et aujourd'hui encore les trois quarts des femmes sont sans qualification. Les adolescentes, au moment de décider de leur orientation, peuvent choisir entre trente filières environ : confection, emplois de bureau, coiffure, etc. Filières traditionnelles qui correspondent bien aux idées reçues mais qui se révèlent dramatiquement sans débouchés. Dans le même temps, un jeune garçon du même âge a le choix entre plus de trois cents filières.

Vous attendez deux tours

Pour celles qui surmontent heureusement ce premier handicap, la réalité reprend sèchement ses droits au moment où elles se présentent aux portes de l'entreprise. Le législateur, ayant fait le constat d'une grande discrimination, a proclamé l'égalité en matière d'embauche et de licenciement. Il a prévu que serait punie de peines correctionnelles toute personne qui, « *sauf motif légitime* », aurait refusé d'embaucher ou licencié une personne en raison de son sexe. La restriction est suffisamment large pour permettre toutes les interprétations. A tel point que l'Agence nationale pour l'emploi elle-même s'est trouvé autorisée à recueillir et à publier des annonces comportant clairement une discrimination en raison du sexe.

Vous ne touchez pas Fr. : 10 000

La porte de l'entreprise étant franchie, c'est la feuille de paie qui se fane d'emblée. Une loi, une de plus qui n'a pas trouvé les moyens et la volonté d'une application sérieuse, oblige pourtant depuis 1972 à l'égalité de rémunérations entre hommes et femmes. Un seul chiffre indique la portée de cette mesure : il existe aujourd'hui encore un écart de 33 % entre les salaires annuels moyens féminins et masculins.

Et pour celles qui se sont usées sans résultat à réciter la litanie des petites annonces « classées », il reste les agences d'intérim. Leur nombre s'est multiplié par cinq depuis 1974, de même que leur chiffre d'affaires. Certains organismes publics, tels le centre de redevances ORTF installé à Rennes, ont très largement recours à cette formule (coûteuse pour les finances publiques).

Elles peuvent également choisir parmi les emplois à durée déterminée. En 1980, 40 % des demandes d'emploi sont dues à la venue à échéance de contrat de ce type (contre 24 % en 1976).

Enfin, notons que le travail à temps partiel prend une place de plus en plus importante dans l'emploi féminin. Il concerne 7,3 % de la population active, dont 86 % de femmes. Il a augmenté de près de la moitié depuis 1971. Trois millions de femmes sont donc aujourd'hui, de ce fait, des travailleuses sans statut et sans perspectives professionnelles véritables.

(1) *Loi du 17 juillet 1976.*



Droits nouveaux
Des hésitations

AU cours de ces dernières années, les femmes ont obtenu des droits nouveaux. En 1975, le Code civil a été partiellement remanié à cette fin. Ainsi, le choix du lieu de résidence de la famille n'est plus, depuis cette date, réservé au mari.

De même, certains choix en matière d'éducation des enfants ne sont plus l'apanage exclusif du père; encore faut-il prendre le temps d'interpréter les textes. La réforme du divorce a également produit ses effets. La procédure s'est, d'une part, simplifiée. Elle ne met plus, d'autre part, la femme en position de coupable ou d'accusée, telle qu'elle l'était auparavant dans nombre de cas (preuves d'adultère, absence du domicile conjugal, par exemple). Par contre, l'obligation faite au mari divorcé de verser sa pension peut demeurer lettre morte tant qu'il ne sera rien prévu pour obliger sérieusement les mauvais payeurs à s'acquitter de leur dû. Depuis le 1er janvier 1981, une expérience a été mise en place : les caisses d'allocations familiales accorderont aux divorcées, après deux échéances non respectées par l'ex-mari, une avance qu'elles se chargeront de récupérer auprès de ce dernier. Cette avance est limitée à 264 francs par enfant et par mois. Il n'est pas envisagé d'étendre ladite expérience aux prestations compensatoires ou aux pensions alimentaires versées aux épouses elles-mêmes. Or, aujourd'hui, 30 % des pensions sont versées irrégulièrement ; 30 % ne le sont pas du tout.

Mais pour que tous ces droits trouvent une expression aisée, il faudrait sans doute attendre encore longtemps. Aussi longtemps que l'administration, par exemple, aura ce qu'on peut appeler, en choisissant l'euphémisme, de mauvais réflexes.

On peut juger sur pièces de la mauvaise qualité de ces réflexes en lisant la très récente notice pour remplir la déclaration des revenus de 1980 : « Les contribuables mariés doivent souscrire une seule déclaration pour les revenus du ménage. Cette déclaration doit être signée par le mari, et peut être cosignée par la femme. »

L'opinion des Françaises: un mauvais bilan

UNE très nette majorité des femmes jugent insuffisante l'action de Valéry Giscard d'Estaing pour l'amélioration de la condition féminine. C'est ce que nous apprend un récent sondage réalisé par l'IFOP pour le mensuel F Magazine *(1). 55 % d'entre elles déclarent en effet qu'il aurait pu faire davantage, 20 % qu'il a fait ce qu'il fallait, et 2 % seulement qu'il est allé trop loin. La proportion des mécontentes augmente de façon importante pour les femmes appartenant à l'opposition (68 %), mais elle est loin d'être négligeable parmi celles qui se réclament de la majorité (40 %).*

Globalement, elles estiment que l'égalité des chances entre les femmes et les hommes (à l'embauche) a été mal appliquée (59 %). De même en ce qui concerne l'égalité des salaires (58 %) et le droit au travail (40 %). Une seule fois la tendance s'inverse. A la question :

« Estimez-vous que la protection de la mère de famille a été bien appliquée? », 44 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative, contre 28 % qui pensent le contraire.

(1) Réalisé du 9 au 16 décembre 1980, il est fait de 1 244 interviews réalisées auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de quinze ans et plus.

Abonnez-vous à *Combat socialiste*
3 mois : 150 F
6 mois : 300 F
1 an : 550 F

Retour d'Afrique

LORSQUE le président du Comité international olympique, Juan Antonio Saramanch, prévoit pour les prochaines années « une participation plus importante des dirigeants africains dans les grandes organisations sportives mondiales, y compris dans la direction du mouvement olympique », *il ne reconnaît pas seulement l'existence et la bonne santé du sport africain mais l'émergence de tout un continent que longtemps de colonialisme avait condamné à une sorte de maladie du sommeil culturelle et politique.*

Retour d'Afrique, le président Saramanch qui s'entretient avec un journaliste de l'AFP, Raymond Pointu, souligne par ailleurs que « les Africains sont fiers d'appartenir au mouvement olympique » *et que, pour lui comme pour l'ensemble des dirigeants du CIO,* « l'Afrique est l'enfant le plus aimé du mouvement olympique ».

Alors si, s'amusant au jeu des citations, on oppose celles-ci à la trop fameuse phrase du baron de Coubertin rêvant, en 1928, de sportifs olympiques « mâles et de race blanche », *ce n'est plus seulement les progrès de l'Afrique que l'on mesure mais ceux, en retour, d'une Europe qui a enfin perdu l'incroyable prétention d'être le nombril du monde.*

Jean WEBER

AU SPRINT

• **LES TOMBEURS DE SAINT-ETIENNE EN COUPE DE L'UEFA,** qui avaient fait match nul 3-3 samedi dernier à Nottingham, se sont imposés, lors du match à rejouer, sur leur terrain, devant 31 000 spectateurs, grâce à un but du Néerlandais Arnold Muhren, à la 68e minute.

Les coéquipiers de Mick Mills sont donc toujours en passe de réussir le fameux « triplé » qu'ils se sont fixé : championnat d'Angleterre, Coupe de l'UEFA et Coupe d'Angleterre.

• **LE SUEDOIS BJORN BORG** s'est facilement qualifié, mardi soir à Bruxelles, pour le deuxième tour des championnats de Belgique de tennis en salle, comptant pour le Grand Prix et dotés de 175 000 dollars, en éliminant le jeune Belge Bernard Boileau par 6-3, 6-3. Pascal Portes a dû s'incliner en deux sets face à l'Américain Rey Waltke (6-3, 6-2).

• **LE PILOTE OUEST-ALLEMAND JOCHEN MASS** a annoncé qu'il renonçait définitivement à la compétition, en formule 1.

Agé de trente-cinq ans, Mass a disputé au cours de sa carrière, 97 grands prix. Il a remporté une victoire — en 1975 au Grand Prix d'Espagne — et a terminé 29 fois parmi les six premiers dont 2 fois second. Son meilleur classement dans le championnat du monde fut la 6e place en 1977 alors qu'il était second pilote de McLaren, la voiture numéro un étant pilotée par James Hunt.

• **DEVANT LA RESERVE DE VILLEURBANNE, LIMOGES A DU ATTENDRE** le début de la seconde mi-temps pour prendre le large.

Seul Wickman durant les vingt premières minutes s'était montré égal à lui-même.

• **Cyclisme : les Français au Tour du Maroc.** Six coureurs ont été sélectionnés pour participer au Tour du Maroc, du 22 mars au 5 avril. Il s'agit de Dominique Fossard (Normandie), Philippe Pesenti (Normandie), Dominique Celle (Lyonnais), René Acker (Alsace), Mario Verardo (Aquitaine) et Robert Forest (Pyrénées).

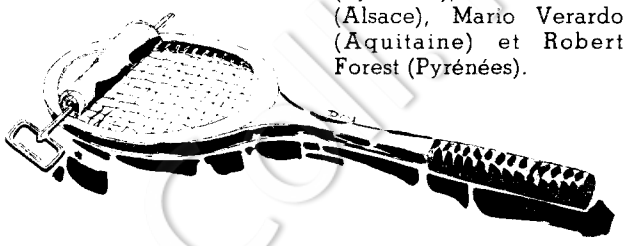

Au menu de Paris-Nice

APRES un prologue individuel de 7,5 km contre la montre et autour de Meaux, mercredi 11 mars, les coureurs de Paris-Nice se rendront de Joigny à Château-Chinon (177 km) le jeudi. Le lendemain, ils auront à couvrir deux demi-étapes : l'une de 101 km, les menant de Château-Chinon à Bourbon-Lancy ; l'autre, sous forme d'un circuit de 27 km — contre la montre et par équipes — autour de cette dernière ville.

Samedi 14 mars, 209 km de route attendront les coureurs qui se rendront de Bourbon-Lancy à Saint-Etienne. Le lendemain, dimanche, 4e étape de Bollène à Miramas, soit 106 km et autour du Ventoux !

Viennent ensuite les 5e et 6e étapes : lundi, Miramas - Le Castellet, 177 km ; mardi, La Seyne-sur-mer - Mandelieu, 171 km, puis deux demi-étapes, mercredi, Mandelieu - Nice, 57,5 km, suivie de la traditionnelle ascension du col d'Eze, 11 km, contre la montre en individuel.

O.K. pour le hockey ?

A Pékin, les hockeyeurs français témoignent de la bonne santé de leur discipline

IL y a quelques années, la fédération française de hockey sur glace comptait un nombre limité, voire confidentiel, de licenciés. Aujourd'hui, ils sont huit mille, en majorité des jeunes. Les enfants sont attirés par ce sport qui lie la passion individuelle du patinage et l'attrait du jeu collectif. De plus, l'équipement, crosse, casque, épaules renforcées, leur rappelle, avec très peu d'imagination, l'image de leur héros de dessins animés. Ainsi, ils sont les « Goldorak » de la glace... Cependant, cet équipement n'est-il pas trop cher ? M. Claude Pourtanel, président de Viry-Châtillon, répond : « *Pour un enfant de sept ans, les parents doivent investir, au départ, 1 000 francs. Les trois premières années, seuls les patins devront être renouvelés. Dans ces conditions, le hockey sur glace peut être pratiqué pour... 45 francs par mois.* »

La fréquentation des patinoires a, elle aussi, augmenté. Une équipe comme Tours évolue devant quatre mille spectateurs. Il faut dire que les matches offrent un face-à-face coloré, vivant, acharné. Bref, du grand spectacle. Pourtant, en France, le hockey sur glace ne mobilise l'attention des médias qu'une fois tous les quatre ans, à l'occasion des jeux Olympiques.

Un dernier gage de bonne santé, des patinoires se construisent un peu partout, à Nantes, à Bordeaux, à Limoges, etc. En 1970, il y avait six patinoires artificielles, en France aujourd'hui cent trente-deux. De ce fait, le hockey sur glace n'est plus le privilège des clubs alpins.

Le mal du hockey français : l'importance grandissante des « *étrangers* », surtout des Franco-Canadiens, dans les clubs et dans l'équipe nationale.

Ce sport, à l'image du basket-ball, entre dans l'ère de la naturalisation. Tous les clubs possèdent, au moins, un étranger et un naturalisé. L'équipe de Tours, championne de France l'an dernier, constitue le meilleur exemple. Elle compte dans ses rangs quatre joueurs naturalisés. M. Claude Pourtanel dénonce cet état de fait : « *L'incorporation trop importante des joueurs étrangers dans les clubs fausse l'avenir du hockey français. Ils ne peuvent qu'apporter un souffle provisoire à notre sport, et ils constituent un barrage pour les jeunes.* »

Il est difficile de reprocher aux clubs l'utilisation des Franco-Canadiens, l'équipe de France se gardant bien de se priver de leurs services. Ainsi, la plupart des jeunes joueurs français n'ont pas la possibilité de s'exprimer au plus haut niveau. A Pékin, il n'y a qu'un junior dans l'équipe nationale. Pourtant, les juniors français sont vice-champions du monde du groupe B...

Philippe BALLAND



André Peloffy déborde la Britannique Scott Neil au cours du match France-Angleterre remporté par les Tricolores 11-2. (Photo AP)

• **Sans que cela remette en question** le progrès d'ensemble de l'équipe, la France a subi une nouvelle défaite contre la Hongrie, victorieuse par 11 buts à 6 (5/2, 1/2, 5/2), à l'occasion de son quatrième match de championnat du monde de hockey sur glace, groupe C, disputé mercredi à Pékin.

Ce deuxième échec des Français, après celui devant l'Autriche (7/1), leur a fait pratiquement perdre tout espoir d'être promus dans le groupe B.

Un sport qui prend le large

Cinq cent mille Français pratiquent (déjà) la planche à voile

La planche à voile, discipline olympique aux prochains Jeux de Los Angeles en 1984, connaît depuis deux ans un essor mondial. En France, les pratiquants sont au nombre de 500 000 et 27 800 d'entre eux sont licenciés à la FFV (Fédération française de voile). Deux Marseillais, Frédéric Gauthier et Jean-Philippe Boghassian, âgés de moins de dix-sept ans, tous les deux, se sont octroyés, aux derniers championnats du monde, aux Bahamas, le titre et la seconde place. Dans la Route du Rhum, en Guadeloupe, le Tropézien Marc Nieuwbourg a surclassé ses adversaires mondiaux.

LES succès de la planche à voile ne laissent pas indifférente la Fédération française de voile qui a accueilli au sein de son organisme cette discipline qui, en 1979, totalisait seulement 7 000 licenciés.

« *Il n'est pas question pour nous,* dit M. Mazer, entraîneur national, *de nous endormir sur nos lauriers actuels. Il nous faut aussi porter notre action vers la masse. Nous devons l'aider à venir à une forme de compétition adaptée aux capacités de chacun. Notre but est d'établir ce lien entre l'élite et cette masse importante. C'est pourquoi, en 1981, nous allons jouer résolument la carte formation. Ainsi, vont naître des centres d'entraînement fédéraux et deux centres nationaux : l'un du côté de la Méditerranée, le second sur l'Atlantique (école nationale de voile de Quiberon). Les victoires d'aujourd'hui ne doivent donc pas être sans lendemains.* »

La Fédération française de voile, très attentive à l'intérêt porté à « *l'adolescente* » qui grandit, axe aussi son travail de propagande sur les prochains championnats nationaux. C'est ainsi que pour intéresser le maximum de compétiteurs, elle mettra sur pied, du 17 au 22 août, deux championnats de France en seniors : international et nationaux 1 d'une part, nationaux 2 d'autre part. Le lieu reste à fixer. A La Rochelle est en tout cas prévu, du 24 au 31 juillet, un championnat spécial pour les jeunes de moins de dix-neuf ans.

« *C'est une innovation,* précise M. Meyrand, le second entraîneur national, *d'autant plus que pour ces catégories cadets-juniors la compétition est prévue sur une planche monotype fournie par l'organisation. Ce nouveau progrès devrait nous permettre d'augmenter le nombre grandissant de nos licenciés. Nous en comptons 27 800 à l'heure actuelle. L'entrée de la planche à voile comme discipline olympique va sans doute faire naître de nouvelles vocations. Elle contribuera en tout cas à effacer définitivement cette réputation de sport de luxe que la voile traîne depuis bien longtemps dans son sillage. L'horizon de la voile est en train de basculer en France comme dans le monde. Les jeunes en venant à la planche recherchent des sensations comparables à celles que fournit le ski. Cela explique, en partie, l'essor de ce sport dont les championnats d'Europe auront lieu en Hollande du 30 août au 5 septembre et les championnats du monde open en juillet, probablement aux Etats-Unis.* »

Cet engouement pour la planche à voile devrait donc se poursuivre. Les résultats satisfaisants des Français dans les différentes épreuves internationales de l'IYRU (International Yachting Racing Union) une nouvelle éclosion de cette discipline.

Propos recueillis par Jean-Yves MARREC

CINEMA

Le genou en l'air

«La Femme de l'aviateur», d'Eric Rohmer

ERIC ROHMER raconte toujours le mal de vivre de ses contemporains, l'impossible dialogue, la problématique et le besoin de l'amour, qui font que ses personnages — malgré leur bavardage — nous sont si proches.

Cette fois, dans *la Femme de l'aviateur,* il s'agit de tout jeunes gens. Pourtant, ils raisonnent, s'interrogent sur les choses de la vie. C'est que le siècle, la ville vont vite pour eux. Pas de halte, de tempo possible, si ce n'est ce rêve d'amour, qui les habite tous, comme la recherche d'une autre vie possible, de Dieu peut-être, de l'été au cœur de l'hiver. Dérisoire et vain exercice où ils épuisent le meilleur d'eux-mêmes, leurs propres rêves, mais sans lequel l'existence ne serait que ce qu'elle est : une suite de rencontres sans chaleur, incohérentes et superficielles, le travail, le rythme énervant d'une vie dévolue aux médiocres occupations quotidiennes.

Il faut donc que François soit jaloux de Anne qui ne sait plus très bien pourquoi elle le fait souffrir ni même pourquoi elle souffre elle-même ; il faut encore que François rencontre Lucie, la lycéenne, et qu'ils inventent autour de « l'aviateur », figure symbolique et mystérieuse, une fable qui leur tiendra lieu de suspense onirique.

Mais au détour de ces rencontres dans Paris, le jeu laisse place à la réalité. François travaille de nuit dans une poste pour payer ses études et il a pris sur son sommeil pour vivre cette journée piétonne, où il suit « l'aviateur », comme dans un grand jeu scout. Il somnambulise et, parfois, pique du nez et s'endort. Anne travaille dans un bureau ; Lucie, écolière en grève, s'exerce à parler allemand au hasard et transporte ses livres, comme une dernière protection enfantine.

D'autres séquences, justes et belles, donnent tout son prix à ce film vivant, comme celle du petit matin quand Anne se réveille et qu'elle tente, indécise, maladroite, dans sa chemise de nuit transparente, de trouver cette chaleur humaine, que l'aviateur, irréel, est incapable de transmettre.

Eric Rohmer est, de loin, le conteur le plus talentueux de notre cinéma. Il s'inspire de Maupassant ou de Calet, et dissèque — avec tendresse — en dépit de certain parti-pris intellectuel des moments mêmes de notre vie. Voici un cinéaste romancier qui sait marier l'image au verbe et sans doute saisir le mieux la vérité et la beauté de Paris.

Ses interprètes, tous attachants, correspondent exactement à leur personnage. A la joliesse meurtrie de Anne (Marie Rivière), le désarroi naïf de François (Philippe Marlaud), je préfère encore l'échappée mutine, triomphante, pure (et déjà apte à se jouer des pièges de l'amour) de Lucie (Anne-Laure Maury, la révélation de ce film).

Un nouveau film-confession du plus croyant et du plus enclin au doute de nos réalisateurs-auteurs, qui nous parle et nous écoute à la fois, comme s'il jouait le double rôle du prêtre et du pénitent.

Roger ASCOT



Marie Rivière et Philippe Marlaud : des interprètes attachants.

CHEZ VOUS CHEZ NOUS

Sainte-Livrad. Récital : avec *Fawzi Al-Aiedy,* chanteur, compositeur et musicien irakien. MJC cité d'accueil. 21 heures. Le 12 mars.

La Rochelle. Variétés : *Diane Dufresne,* à la Maison des jeunes et de la culture. Le 12 mars.

Mâcon. Théâtre : *la Belle Sarrasine,* de Jean-Luc Jeener, présenté par la Compagnie de l'Elan. Centre d'activités culturelles. Le 12 mars.

Mulhouse. Variétés : *Michel Hermon,* au Centre d'activités culturelles. Le 12 mars.

Saint-Médard-en-Jalles. Théâtre : *Innocent, mon ami.* Spectacle pour enfants présenté par la Compagnie Paul et Mathilde Dougnac. Rallye Drouot. 20 h 30. Le 12 mars.

Sartrouville. Marionnettes : *le Figuren theater Triangle.* Centre rural d'activités culturelles. Le 12 mars.

Lyon. Variétés : *Julien Clerc.* Bourse du Travail. 21 heures. Le 12 mars.

THEATRE



«Pétition», de Vaclav Havel

Au pays de lointaine liberté

HAVEL, SARTRE. Deux auteurs, deux pièces au même programme. *La Pétition* et *Huis clos.* Curieux cocktail dont on ne discerne pas très bien l'intérêt, sinon que par deux fois il s'agit de théâtre de situation posant la question de l'engagement de l'intellectuel ainsi que de son choix de liberté à un moment donné. En dehors de ce fil conducteur — plus que ténu par ailleurs —, rien dans le style des textes ni même dans les mises en scène ne semblerait devoir les lier. Enfin, qu'importe, puisque la soirée est ainsi conçue...

Il n'y a guère à s'étendre sur *Huis clos* : mise en scène et interprétation solides, quoique conventionnelles pour une œuvre qui n'a pas trop bien vieillie avec ses envolées didactique et sa conclusion en forme de scie. L'enfer, c'est les autres... On a compris... Le livre d'Olivier Todd : *Un fils rebelle,* nous rend Sartre plus vivant (voir l'article de Jeanine Mossuz-Lavau, page 14).

Reste la pièce de Vaclav Havel, présentée en première partie. Un véritable petit chef-d'œuvre d'humour tragique.

Dans une coquette villa tchécoslovaque, deux hommes se rencontrent. L'un parle toujours ; l'autre presque pas. Le premier est un réalisateur en vue, enfant chéri du régime ; le second est un écrivain dissident. Au milieu, une pétition en faveur d'un chanteur arrêté. Le second la présente au premier. Le premier la parcourt, regrette de ne pas l'avoir écrite, précise-t-il, mais se dérobe au moment de signer... Ergotages, syllogismes, effusions. Protestations d'honneur, d'innocence, d'intentions. Raisonnements fumeux, voire mise en accusation. Tout est bon pour se dédouaner. Entre le dissident — François Marie au regard d'innocent illuminé — et le nanti — un Daniel Gélin tout en faux-fuyants et en sourires inquiets —, une partie tragique se joue. Celle, pour chacun, de l'heure de vérité.

Ici, contrairement à *Huis clos,* ce qui importe le plus n'est pas tant ce que l'on entend, bévues maladroites ou énormités. Mais plutôt les silences, le non-dit, les coups d'œil furtifs. Avec une lucidité amère, Vaclav Havel fait le compte des petites trahisons, des grandes lâchetés. Le mythe de l'intelligentsia est dénoncé. Après avoir combattu pour la liberté, la voici corrompue par les honneurs, par le pouvoir, par la facilité. Toujours prompte à pourfendre le régime dans l'intimité, mais refusant de s'engager dans la clarté. Point besoin de police, de mouchard pour la surveiller. Elle aurait trop à perdre. Le conformisme et l'aveuglement volontaires sont sa seule volonté. Cruelle vérité... Bien sûr, cela ne nous concerne pas. *La Pétition* se déroule en Tchécoslovaquie, terre lointaine qui ne connaît pas notre radieuse liberté. Au royaume de Giscardie, tout cela est incongru, n'est-il pas vrai ?

Didier MÉREUZE

• *Théâtre des Mathurins, Paris. Tél. : 265.90.00 (21 h).*

Dissident et signataire de la Charte des 77, Vaclav Havel est emprisonné arbitrairement pour subversion contre la République. Il peut cependant recevoir du courrier. Voici son adresse : Vaclav Havel, 56-58 Nvu Hermania PF 2, PSC 61302 Ostrava (Tchécoslovaquie).

VARIETES

Les transes d'un roi fou

Rock, opéra, tyrolienne, Abrial nous offre un merveilleux patchwork

EN cinq albums et des centaines de spectacles, Patrick Abrial a créé un espace musical qui n'appartient qu'à lui et qu'il habite avec une rare présence. Blond, nerveux, un visage à la Jagger revu et torturé par Brel, combinaison de cuir noir sur fond de scène noir, Abrial apparaît. Entouré de son fils de quinze ans, Tibo, à la guitare, et Martin Defives aux percussions, il s'approche du micro, se plie sur sa guitare, et le délire commence.

Dans une débauche de lumières multicolores mais glauques, il se projette aussitôt dans des mots où le comique le dispute au morbide et le baroque à l'amour. Ancien comédien bouleversé par Brecht et fasciné par Visconti, il coupe un riff de guitare pour feuler un mot d'amour, ou joue avec son harmonium pour psalmodier des bribes de phrases allemandes et japper autant de petits cris de chien. Cet étonnant patchwork permet à Patrick Abrial de parler de la drogue comme de l'amitié, de Gene Vincent comme de cardinaux empourprés.

Le public déboussolé par ce déluge sonore finit par sombrer lui aussi dans son vertige. Le contact est pris. Tout est désormais possible. Tyrolienne, chant sacré, opéra, hard rock, les mots rebondissent d'un rythme à l'autre. C'est un merveilleux morceau sur l'amour de Louis II de Bavière pour Wagner : *le Roi fou,* et c'est enfin le pied de nez pour rappeler que le vénéneux Abrial est humain et que là se trouve l'équilibre de sa folie :

« Moralité, moralité, moralité...

En hiver, la pisse chaude sur le bitume froid

Provoque toujours une réaction comparable

Au geyser de Pompéi

Avec la mosaïque en moins. »

Le grand public connaît peu Abrial. C'est une faute dont les radios portent la lourde responsabilité. Abrial sera demain aux côtés d'Higelin et Lavilliers.

Jérôme BOUVIER

• *Théâtre de la Roquette jusqu'au 14 mars, à 21 h 30.*

LIVRES

Jean-Paul Sartre, père adopté

«Un fils rebelle», de Olivier Todd

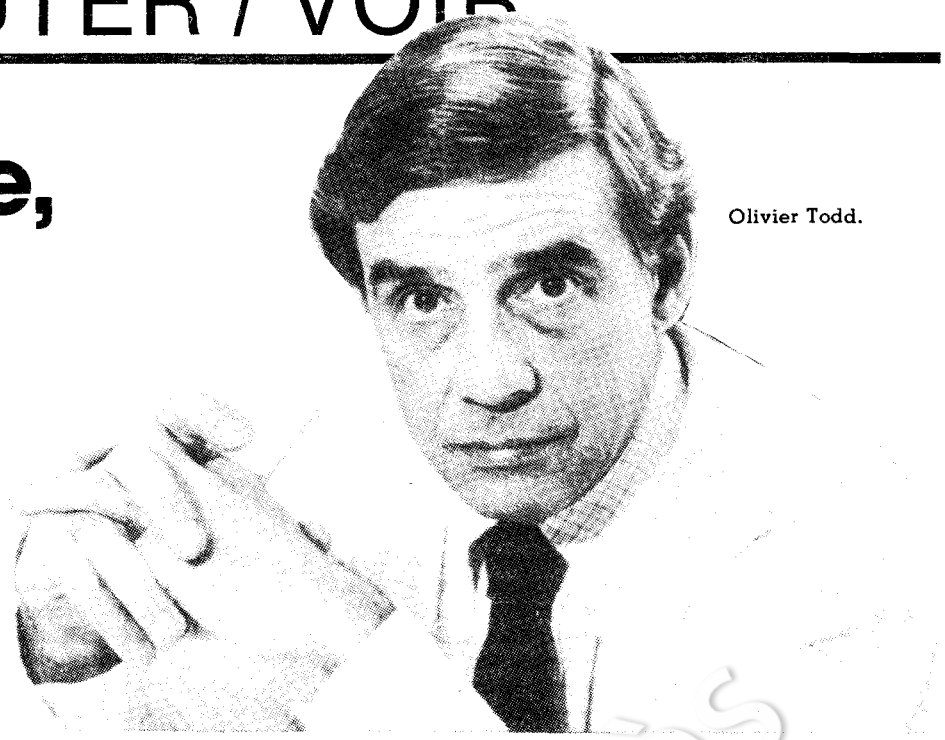

Olivier Todd.

Il y a cinquante ans, un garçon naquit d'une mère anglaise et d'un père austro-hongrois. Evénement somme toute banal si le père ne s'était, pendant la grossesse de la dame, lâchement et définitivement éclipsé. Ainsi débute dans la vie le jeune Olivier Todd, enfant « naturel » qui va bien souffrir de ne pas être comme les autres, les « surnaturels », comme il les appelle avec envie. Dans cette génération, il n'était en effet pas si facile de grandir en état de bâtardise. Aussi, devenu étudiant, notre fils de personne va-t-il se chercher un père.

Ayant du goût pour les lettres, il le préférerait bien sûr homme de plume et il sonne successivement à la porte de Georges Duhamel (qui lui conseille de ne pas désespérer...), d'André Gide (qui découvre, très peiné, que le jeune postulant n'a même pas lu *les Nourritures terrestres*...), de Raymond Aron qui paraît bien froid à l'époque. L'horizon s'éclaircit lorsque, à dix-neuf ans, Olivier Todd tombe amoureux et se marie. L'élue se nomme Anne-Marie Nizan et, si elle ne peut donner à son époux qu'un beau-père posthume (Paul Nizan a été tué en 1940), elle lui apporte en revanche ce père « par procuration » tant attendu : Jean-Paul Sartre, tuteur des enfants Nizan, témoin de la mariée.

Entre l'existentialiste en pleine gloire et l'étudiant, commence alors une grande histoire d'amour, déjà largement campée dans l'excellente *Année du crabe* (Laffont, 1972), mais bien plus longuement rapportée ici. Sans complaisance, mais avec une réelle tendresse. Car Todd a vraiment adoré l'homme et profondément admiré l'écrivain : « *Dans nos têtes, Sartre,* écrit-il, *vous suscitiez une longue émeute de mots.* » Mais il n'a pas adhéré à la philosophie sartrienne et il n'a pas suivi l'auteur de *la Nausée* dans ses engagements politiques. Assez vite, il critique et refuse le compagnonnage avec les communistes, le soutien aux grands chefs révolutionnaires (Mao, Castro...) qui fascinaient Sartre. Aujourd'hui, d'ailleurs, il va plus loin et tient Sartre pour responsable du temps perdu par toute une génération d'intellectuels qui ont cru à la nécessité d'une transformation globale, radicale de la société. Et, souligne-t-il, « *de l'URSS au Cambodge, avons-nous vu assez de totalisations pour en finir avec ces louches tentations* ». Il a donc fallu apprendre à penser malgré Sartre et parfois contre lui.

Ce qui n'empêche ni les sentiments, ni le dialogue, ni les consultations dans les cas graves, ni les demandes de conseils. C'est pourquoi le vieil artiste, plein d'humour et de tendresse pour ce jeune ami rétif, lui dédicaça un livre en ces termes : « *A Olivier Todd, mon fils rebelle, un père dix fois massacré et qui ne s'en porte pas plus mal et qui l'aime bien.* »

Aujourd'hui, le fils rebelle fait ses comptes et, si en politique il dresse un bilan sans indulgence, il n'est plus qu'émotion éperdue, qu'affection débordante quand il pense à ce père « massacré ». A son tour, il écrit : « *On doit encore avoir ce simple droit d'avouer qu'on vous aimait bien.* »

Janine MOSSUZ-LAVAU

• *Grasset, 293 pages.*

Rencontre du troisième Tsar

«Alexandre Ier», d'Henri Troyat

Né Tarassov dans le Moscou de 1911, Henri Troyat, outre une bonne trentaine de romans, a publié huit biographies, toutes consacrées à des souverains ou à des écrivains de son pays d'origine. La dernière, qui vient de paraître, fait revivre Alexandre Ier. Moins glorieux et donc moins souvent évoqué que ses grands-parents Pierre le Grand et Catherine la Grande (dont chacun a déjà inspiré une biographie à Henri Troyat), Alexandre Ier l'emporte sur ses deux illustres ancêtres par une sensibilité plus profonde, un caractère plus humain et une psychologie qui n'exclut ni les oscillations ni les contradictions.

Du moins apparaît-il ainsi sous la plume de son biographe. Confisqué pratiquement à ses parents, couvé par Catherine, ce petit-fils tour à tour qualifié de « *rejeton sublime* » et de « *divin nourrisson* », s'offre à l'impératrice comme une revanche sur les déconvenues provoquées par son fils Paul. Ce dernier n'est pas destiné au trône : ainsi en a décidé la tsarine dans sa volonté péremptoire à laquelle l'avenir fera échec...

Délicat, impressionnable, paresseux et timide, Alexandre prendra pour épouse, à tout juste seize ans, une princesse de Bade à peine nubile qui, lors de la cérémonie du baptême orthodoxe précédant celle du mariage, troquera son prénom de Louise contre celui d'Elisabeth. Pauvre petit grand-duc ! Adulé, fêté, il est aussi étroitement surveillé, au point qu'il lâchera cette plainte à un correspondant français : « *Le milieu qu'il faut tenir est extrêmement difficile à garder, surtout devant un public aussi méchant.* »

Avant même de monter sur le trône, il résume son rêve ainsi : « *Ayant renoncé à cette place scabreuse, j'irai m'établir avec ma femme aux bords du Rhin, où je vivrai tranquille en simple particulier.* » Las ! L'avenir, encore une fois, prendra le contre-pied : Alexandre regnera et son règne sera assis sur le meurtre de son père, autocrate sans cœur dont la mort paraîtra à tous un soulagement. Il n'empêche : pour un fils non dénaturé, cet assassinat, qu'Henri Troyat évoque de façon très shakespearienne, entraîne un durable remord.

Se souvenant des leçons de démocratie de son précepteur Laharpe, Alexandre se veut libéral. Ne songe-t-il pas, même, à abolir le servage, qu'il considère comme une institution anachronique ? Ces bonnes dispositions ne tiendront cependant pas devant l'hostilité des « *propriétaires* » et la peur des lézardes que l'innovation produirait dans l'édifice social.

En outre, la guerre qui sera bientôt déclarée contre Napoléon ne permet plus les « *états d'âme* ». Vaincre cet adversaire qui par certain côtés le fascine, n'est-ce pas pour Alexandre le plus beau des destins ? On sait ce qu'il en fut. On ne le savait guère, jusqu'ici, du point de vue des Russes. Grâce à Henri Troyat, la torrentueuse épopée napoléonienne nous apparaît, en quelque sorte, de la rive moscovite...

Résultat : renforcement de l'autoritarisme du tsar qui verse dans un syncrétisme mystique et théocratique. A sa mort, en 1825, après vingt-quatre ans de règne, la Russie presque unanime s'insurge contre un pouvoir qui, d'idéaliste, est devenu équivoque et, pour finir, bassement policier.

Maurice CHAVARDES

• *Henri Troyat :* Alexandre Ier, *Flammarion, 468 pages.*

EN TROIS MOTS

La Nova Canço catalane à Paris

Lluis Llach, le célèbre chanteur catalan, ex-bête noire du franquisme, est de retour à Paris, au Théâtre de la Ville, jusqu'au 19 mars. Il s'était produit sur cette scène pour la première fois en novembre 1975. Présenté aujourd'hui comme un auteur-compositeur-interprète « nationaliste » international, Lluis Llach apparaît aussi comme un chef de file. Celui d'une Nova Canço en pleine révolution ainsi qu'en atteste son dernier 33 tours, *Verges 50*, paru aux éditions du Chant du monde. A ce titre, il révèlera deux jeunes talents au public français : Joan Isaac et Marina Rossell.

SCIENCE—FICTION

La peur du béton

«Les Monades urbaines» de Robert Silverberg

Tous ceux que l'urbanisme délirant inquiète devraient lire d'urgence un roman de science-fiction récemment réédité en format de poche, *les Monades urbaines*, de Robert Silverberg. Ils seront rassurés sur le présent : l'avenir sera bien pire ! Ce cri d'alarme leur donnera peut-être envie, aussi, de s'intéresser de plus près aux « villes à prendre » et à tous ces projets urbains démentiels qu'on met en place sans leur demander leur avis.

Une «monade urbaine», c'est une tour de mille étages où s'entassent des millions d'habitants, sur des niveaux successifs qui sont autant de villes distinctes de la grandeur de Londres ou de Paris. Pour supporter cette incroyable pression démographique, les mœurs ont considérablement changé : le nomadisme sexuel est de rigueur, et chaque nuit les mâles ont le droit de pénétrer dans tous les appartements qu'ils veulent pour prendre les femmes de leur choix. Mais qu'une femme décide de son partenaire, et c'est presque le scandale. On voit que le phallocratisme a encore de beaux lendemains.



Silverberg, l'un des auteurs américains de science-fiction les plus prolifiques, qui participe au dernier Festival de science-fiction de Metz, construit cette anti-utopie avec son immense talent prophétique et sa persuasion habituelle. On s'y croirait, et on y sera peut-être un jour, si on se laisse faire.

Bernard BLANC

* Les Monades urbaines, *éditions J'ai lu, n° 997, 256 pages.*

CHEZ VOUS

Douai. Jazz : *Concert Celea Couturier.* Salle de concert. Café de l'Univers. 20 h 30. Le 12 mars.

Poitiers. Danse : *Gala de claquettes.* 21 heures. Maison de la culture et des loisirs. Le 12 mars.

Rennes. Théâtre-danse : *Graine de Cumquat,* pièce en un acte et quatre tableaux conçue et réalisée par Ushio Amagatsu avec sa troupe Sankaï Juku. Maison de la culture, salle Jean-Vilar. 20 h 30. Le 12 mars.

Orléans. Danse : avec le groupe Dune. Hexagone. 20 h 30. Les 12 et 13 mars.

Mercredi 11 mars

20 h 00 — Journal.

20 h 30 — Le bouffon. Téléfilm.
Réal. Guy Jorre, d'après une idée de Bernard Haller, adapt. et dial. Jean-Claude Carrière et Bernard Haller. Avec Fernando Rey, Françoise Dorner, André Falcon et Bernard Haller.
De nos jours, à bord d'un paquebot transformé en club de vacances... M. Georges, un riche châtelain, invite Lajoie, l'animateur du club, à venir égayer une soirée chez lui, soirée qui s'avérera désastreuse. (Voir encadré.).

22 h 00 — La rage de lire. Emission de Georges Suffert. Réal. Pierre Desfons.
Président ou monarque ? Avec Thomas Ferenczi *(Le prince au miroir)*, Paul Granet *(Ne dites pas au président que je suis UDF, il me croit socialiste)*, Roger-Gérard Schwartzenberg *(La droite absolue)*, Alain Griotteray *(Lettre aux giscardo-gaullistes)*, Charles Hargrove *(L'autre Giscard)*.

23 h 10 — Journal.

20 h 00 — Journal de l'A2.

20 h 35 — Palmarès 81. Réal. Georges Barrier. Avec Guy Lux, Karen Cheryl, Gérard Lenorman et Donovan.
Ah ! qu'elle est tarte la variété française ! N'est-ce pas, Jean Christophe ?

21 h 50 — Grand Stade. Emission de Robert Chapatte et Jean-René Vivet. Les cyclistes des hauts plateaux. Formule 1. L'athlétisme à l'italienne. Les jockeys d'obstacles.

22 h 50 — Chefs-d'œuvre en péril. Les abbayes de l'Ouest. Emission de Pierre de Lagarde.

23 h 20 — Journal de l'A2.

20 h 00 — Les jeux de 20 heures.

20 h 30 — Tout est à vendre.
Téléfilm de Richar Caron et Jean Streff. Réal. Jean Streff. Avec Jacques Spiesser, Juliette Mills, Anne Lefebure.
Pour vivre, Catherine, comédienne jadis célèbre, en est réduite à faire des doublages de films. Un jour, elle rencontre Pierre qui lui propose de recommencer une nouvelle carrière dans le film publicitaire.

22 h 00 — Soir 3.

SELECTION RADIO

Mercredi 11 mars

FRANCE-INTER

17 h 00 — Radioscopie, de Jacques Chancel, avec René Barjavel.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 — Concert Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction d'Emmanuel Krivine. Avec Gérard Poulet, au violon, et Edda Moser, soprano.

FRANCE-CULTURE

12 h 45 — Panorama. L'Inde. Enregistrements réalisés partiellement lors du festival de cinéma de New Delhi.

17 h 32 — Musique-nature. Série de Charlotte Latigrat. Knud Viktor : restitution d'une réalité inaudible, comme le bruit du ver dans le bois.

Jeudi 12 mars

FRANCE-INTER

17 h 00 — Radioscopie de Jacques Chancel, avec Marie-Claude Tesson-Millet, directrice-fondatrice du *Quotidien du médecin*

FRANCE-MUSIQUE

9 h 17 — La liberté et la contrainte. Musique de l'Iran, par Munir Bachir. Concerto brandebourgeois n° 5 de Bach. Toccatas et canzone du deuxième livre de Frescobaldi.

23 h 00 — Les musiques du spectacle. Emission d'Alain Lacombe. Le cinéma italien entre la tradition populaire et l'expérimentation, avec la participation d'Ennio Morricone.

FRANCE-CULTURE

14 h 05 — Un livre, des voix. Louis-Ferdinand Céline. Cahier VI ; lettres à Albert Paraz (juin 1947 - septembre 1957).

20 h 00 — Nyne. Pièce d'Alexandre Rivemale. Avec Denise Grey, Guy Tréjean. Réal. E. Frémy.

Le Bouffon



AMUSER les grands de ce monde, devenir le fou du roi, n'est pas un canular. Bernard Haller y songeait sérieusement lorsqu'il était lycéen. Il se faisait même imprimer des cartes de visite à son nom, portant cette inscription : « Bouffon d'hommes d'affaires ».

C'est dire si cette idée, pour le moins singulière, lui tenait à cœur. Avec Jean-Claude Carrière, le scénariste privilégié de Bunuel, et Guy Jorré, réalisateur, cette goutte d'humour dans l'océan des pensées a permis à Bernard Haller d'avoir son premier grand rôle à la télévision.

Bouffon, à la vie à la mort, il le devient d'un homme d'affaires milliardaire (Fernando Rey dans le film) pour qui la vie n'est qu'un vaste cimetière. Sans sourire ni franche rigolade. L'ennui profond, insondable. La seule chose que cet homme sache manier, c'est l'argent.

Convié à demeure, Lajoie (Bernard Haller), animateur pour vacanciers, inonde de gags plus ou moins subtils son bienfaiteur. Gags de boy-scout ou de collégien en culottes courtes, déconnectés de la réalité environnante. Rira ? Rira pas ? On n'est pas toujours convaincu de l'efficacité de ces gags. Dire que l'humour de Bernard Haller, qui déclenche le rire au théâtre, est ici à son apogée serait mentir. La caméra réclame une autre composition d'acteur, et Bernard Haller se cherche. On ne saurait l'en blâmer.

Des gags, encore des gags, toujours des gags... Et, brusquement, une vérité perce l'écran : *« L'argent n'est ni un pouvoir ni un moyen, mais un dieu que l'on garde dans le secret des tabernacles. »* Alors que l'homme d'affaires réapprend le monde de l'enfance, le bouffon se laisse lui aussi gagner par l'adoration de l'argent. Ensemble, ils parcourent le chemin de la folie. Qui est qui ? Qui est quoi ?

Si le film est une dénonciation de l'ovation faite au veau d'or, une certaine ambiguïté s'y immisce, que Bernard Haller n'estompe pas en nous répondant : *« L'argent est essentiel. Il permet de ne pas y penser. »* Fascination ?

Mireille DUMAS

TF1, mercredi 11 mars, à 20 h 30.

Jeudi 12 mars

12 h 05 — Réponse à tout.

12 h 25 — Une minute pour les femmes.
« Les femmes âgées moins heureuses en France qu'en Allemagne ou en Italie ? »

12 h 30 — Midi-Première.

13 h 00 — Journal.

13 h 35 — Actualités régionales.

13 h 50 — Objectif santé. Le diabète par surcharge.

14 h 00 — Les émissions du jeudi.
Chronique d'un village. Transports d'enfants. La dernière micheline. Les enfants immigrés. Entrer à l'université. Dossier : Ils ont la jeunesse. D'un jeudi à l'autre. Le chemin des livres. Les architectes au service des enseignants.

18 h 00 — C'est à vous.

18 h 25 — L'île aux enfants. Le chou farci.

18 h 50 — Avis de recherche. Avec Nanette Workman.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 45 — Les paris de TF1. Avec Claude Chabrol.

20 h 00 — Journal.

20 h 30 — Pause-café.
Feuilleton en six épisodes. Scén. et dial. de Georges Coulonges. Réal. Serge R. Leroy. Cinquième épisode.
Aujourd'hui, cas de conscience pour Joëlle : Nelly, seize ans, est enceinte et vient lui demander son aide.

21 h 30 — L'événement.

22 h 30 — Visions.
Série de trois émissions réalisée par Jean-Pierre Mirouze.
Première émission : César, son œuvre, sa cuisine, son hamac.

23 h 15 — Journal.

12 h 05 — Passez donc me voir.

12 h 30 — Un mort tout neuf.
Lucienne, la sœur d'Albert, brûle le nouveau testament.

12 h 45 — Journal de l'A2.

13 h 50 — Face à vous.

14 h 00 — Aujourd'hui madame. La nuit.

15 h 00 — Le saint. Série britannique, avec Roger Moore.

15 h 55 — L'invité du jeudi. Jean Piat.
Emission d'Anne Sinclair. Réalisation : Gilles Daude.

17 h 20 — Cyclisme : **Paris-Nice.**
Première étape : Joigny-Château-Chinon.

17 h 50 — Récré A2.
Les paladins de France. Discopuce. Zeltron. La bande à Bédé.

18 h 30 — C'est la vie.
Suite de l'enquête sur l'action du Comité français contre la faim.

18 h 50 — Des chiffres et des lettres.

19 h 10 — D'accord, pas d'accord. Les accidents domestiques.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 45 — Tribune politique.
L'opposition : le Parti socialiste.

20 h 00 — Journal de l'A2.

20 h 35 — Edition spéciale. La sécurité.
Emission commune Antenne 2-Europe 1. Réalisation : Roger Benamou.
Alain Peyrefitte, entouré de quelques maires, parlera de ce « sentiment aigu d'insécurité qu'éprouve 80 % des Français ».
Pour en entendre des vertes et des pas mûres.
Parmi les invités : Charles Hernu, député-maire de Villeurbanne.

23 h 05 — Coup de théâtre. Magazine préparé par Gilbert Kahn.
Le nouveau théâtre de Madeleine Renault et Jean-Louis Barrault. Le théâtre français en fête. Avignon d'hier et d'aujourd'hui.

23 h 00 — Journal de l'A2.

18 h 55 — Tribune libre. Ecole et socialisme.

19 h 10 — Soir 3.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 40 — Télévision régionale.

19 h 55 — Les voleurs de bétail. Dessin animé.

20 h 00 — Les jeux de 20 heures.

20 h 30 — La poudre d'escampette.
Film de Philippe de Broca. Avec Michel Piccoli, Marlène Jobert, Michael York, Louis Velle.
Valentin, un horticulteur français, a fui en 1940 et s'est installé en Tunisie pour oublier la guerre. Or, un jour, Valentin sauve un jeune officier anglais. Les ennuis commencent.
Une savoureuse satire, joyeusement interprétée.

22 h 20 — Soir 3.

22 h 40 — Agenda 3.

Grogne parmi les policiers en tenue

Trois journées d'action sont organisées par le Syndicat général de la police mercredi, jeudi et vendredi, pour défendre les revendications des personnels en tenue de la région parisienne.

LES agents féminins de surveillance, vêtus de bleu marine, qui sont chargés de la protection des écoliers, devaient manifester pour leur part devant le ministère de la Condition féminine mercredi. Elles réclament en effet le statut de service actif qui leur permettrait de prendre leur retraite entre cinquante et cinquante-cinq ans, au lieu de soixante-cinq actuellement. Leurs collègues gardiens de la paix, affectés aux mêmes tâches, y ont déjà droit. Elles demandent également une augmentation de salaire :

« Pour 37 heures de travail, elles ne perçoivent que 3 000 francs par mois », a rappelé Bernard Deleplace, secrétaire général du SGP, *« alors qu'un gardien de la paix stagiaire reçoit 4 335 francs »*. Or, 39 % des agents de surveillance sont célibataires, veuves ou divorcées ; 20 % sont chefs de famille et 45 % paient un loyer supérieur à 1 000 francs par mois. *« Il faudrait que l'effectif actuel des agents de surveillance — 1 250 pour la région parisienne — soit augmenté de 1 500. Cela permettrait d'affecter les gardiens de la paix à la lutte contre la criminalité. »*

Jeudi, les automobilistes risquent donc d'éprouver quelques surprises : les procès-verbaux qu'ils trouveront parfois sur leur pare-brise ne seront en effet que des fac-similés, destinés à exposer à la population et aux pouvoirs publics les difficultés des gardiens de la paix et des contractuelles. *« Vous venez de commettre une infraction ; êtes-vous vraiment responsable ? »* pourra-t-on lire, tandis que le nom du contrevenant sera remplacé par la mention « Parcmètre » et le prénom par « Pervenche ».

Chargés de verbaliser, les policiers souhaitent conserver l'opportunité de juger de la gravité de l'infraction. *« Il y a dix ans à peine,* a rappelé Bernard Deleplace, *le gardien avait la latitude de dresser des avertissements et non systématiquement des contraventions. Mais il semble que les pouvoirs publics s'orientent vers la répression, ce qui accentue le malaise entre les policiers et la population.*

Près de 4 millions de procès-verbaux sont dressés à Paris chaque année, et 11 millions dans la totalité de la région parisienne : ces chiffres prouvent que la contravention s'est banalisée, et a donc perdu dans l'esprit des gens son caractère de gravité. »

Vendredi, 700 à 800 délégués syndicaux du SGP sont attendus sous la tour Eiffel. Après un rassemblement, ils tenteront de se rendre en voitures au ministère du Budget afin d'attirer l'attention de Maurice Papon, ancien préfet de police. Pour doter chaque gardien de la paix d'un équipement assurant sa sécurité, une somme de 4 000 francs est nécessaire. *« Au rythme des attributions budgétaires actuelles, il faudrait vingt ans pour arriver à ce résultat »*, constate Bernard Deleplace, qui réclame en outre une augmentation de salaire de 30 % pour les gardiens de la paix. *« Si l'on veut éviter que sur 18 000 policiers en poste dans la région parisienne, 7 500 demandent à repartir en province, il faudrait leur offrir des possibilités d'avancement, des indemnités de logement et des avantages en salaire. »*

C. L.

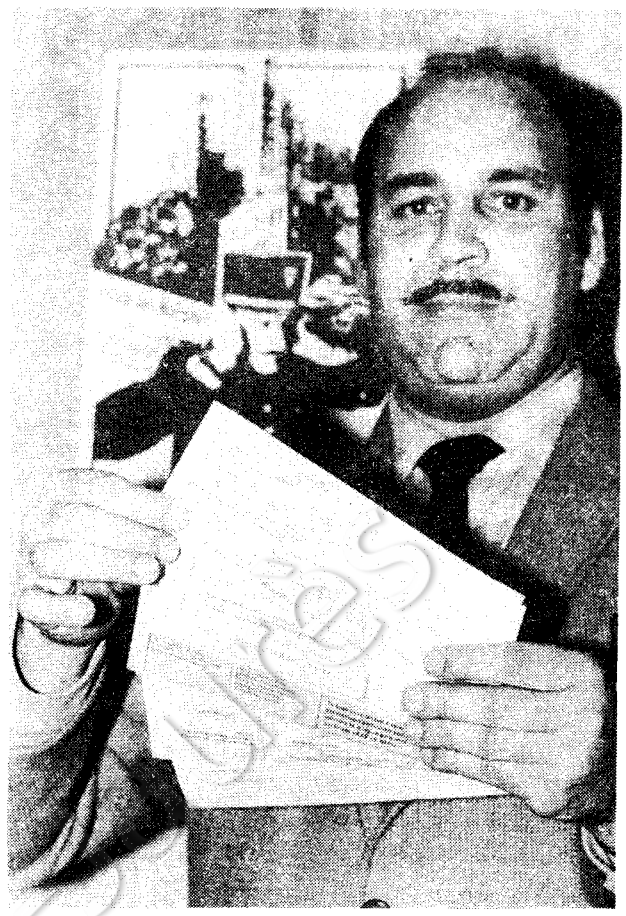

Bernard Deleplace : « Il faut offrir des possibilités d'avancement aux policiers en tenue. » (Photo P. Lebrun)

Pêche: les Anglais font banc à part

LE refus des Britanniques a empêché encore une fois, mardi, les ministres de la CEE réunis à Bruxelles d'arriver à un accord definissant une politique commune de la pêche. Malgré une proposition de la commission considérée par les autres ministres, y compris le ministre irlandais, comme *« une bonne base de discussion »*, les Dix ont durci leurs positions car ce veto britannique va avoir des répercussions immédiates dans tous les pays européens.

L'Allemagne est la plus touchée ; en l'absence d'un arrangement avec le Canada, elle perd quelque 14 000 tonnes de poisson dans les eaux du Labrador et près de 700 pêcheurs ont déjà été licenciés.

L'enjeu de ces négociations ne peut être maintenant que politique, puisque aux exigences des Anglais qui tirent avantage de leurs richesses de la mer, les autres pays, et notamment la France, n'ont pas de contrepartie économique à opposer. (Nous publierons dans le journal de demain un dossier sur la pêche.)

Dix-huit morts dans le Breguet militaire

LES dix-huit membres de l'équipage d'un Breguet Atlantic ont trouvé la mort mardi matin sur l'île de Grande Comore, dans l'océan Indien.

L'appareil, attaché à la base de Lann-Bihoué, dans le Finistère, effectuait une mission de reconnaissance pour la marine nationale. Il était parti en mission de surveillance maritime dans le sud de la zone des Comores et s'est écrasé près de Moroni, la capitale de Grande Comore, une dizaine de minutes seulement après avoir décollé de Hahaya. Les dix-huit membres de l'équipage ont été tués sur le coup.

L'ambassadeur de France aux Comores, Pierre Sarazin, a précisé que l'avion aurait eu des difficultés avec un de ses deux moteurs et aurait *« heurté une pénéplaine à deux cents mètres d'altitude avant de s'écroser »*.

Après l'accident, le premier ministre comorien, Salim Ben Ali, le chef d'état-major des forces armées comoriennes et un représentant de l'ambassade de France, se sont rendus sur les lieux, à 2 km de Tsaoueni, près de Moroni. De son côté, le président de la République fédérale des Comores, Ahmed Abdallah Abderemane, a adressé un message de condoléances à Valéry Giscard d'Estaing.

Une commission d'enquête française a quitté Paris mercredi, pour se rendre à Moroni.

Bonnet et Peyrefitte sur un plateau

Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, et Alain Peyrefitte, garde des Sceaux, participeront jeudi 12 mars, à 20 h 35, à l'émission spéciale Europe 1/Antenne 2 sur « La sécurité dans les villes ».

Maurice Arreckx, député-maire (UDF-PR) de Toulon, Charles Hernu, député-maire (PS) de Villeurbanne, Michel Péricard, député-maire (RPR) de Saint-Germain-en-Laye et Georges Valbon, président (PC) du conseil général de la Seine-Saint-Denis, maire de Bobigny, participeront également au débat qui sera diffusé simultanément sur la deuxième chaîne de télévision et sur Europe 1.

A l'occasion d'un voyage à Strasbourg, le ministre de la Justice a estimé que dans leur grande majorité, les magistrats étaient désireux d'appliquer la loi « Sécurité et Liberté ».

Le garde des Sceaux, qui venait d'expliquer aux magistrats du tribunal de grande instance de Strasbourg les modalités du texte législatif, a déclaré *« Je n'ai pas à convaincre les magistrats. Ils sont là pour appliquer la loi, non pour la faire. Ils sont respectueux de cette loi, à quelques exceptions près et malgré un certain vacarme qui a présidé à sa mise en place. »*

Alain Peyrefitte a d'autre part, dénoncé « les idées fausses et dangereuses » des « juges rouges » dans une interview publiée dans le quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace.*

« Un juge ne perdrait pas seulement son indépendance s'il était soumis au pouvoir exécutif, déclare le ministre, *il la perd aussi quand il est endoctriné, aveuglé par une idéologie, quand il n'a plus sa liberté d'esprit et de jugement, quand il obéit à des consignes, à des mots d'ordre, plus ou moins clandestins. »*

Les « juges rouges », selon M. Peyrefitte, *« pratiquent — ou du moins préconisent — une inégalité renversée...,* ajoute M. Peyrefitte, qui estime qu'*on ne doit pas condamner un patron parce qu'il est patron ».*

Pour mes idées, pour que la presse socialiste vive

JE M'ABONNE A *COMBAT SOCIALISTE*

☐ Abonnement de soutien : 1 000 F
☐ Un an : 550 F
☐ 6 mois : 300 F
☐ Par trimestre : payez 150 F tout de suite
☐ Prélèvement automatique (un formulaire vous sera expédié par retour). Pour un an : 150 F par trimestre.

ABONNEMENT COUPLÉ :
« COMBAT SOCIALISTE », **5 jours**
« L'UNITÉ », **hebdomadaire, le 6e jour**

☐ Un an : 650 F
☐ 6 mois : 360 F

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE
à l'ordre de « Trésorerie PS - Compte presse »
10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07

Nom ..... Prenom .....
Adresse .....

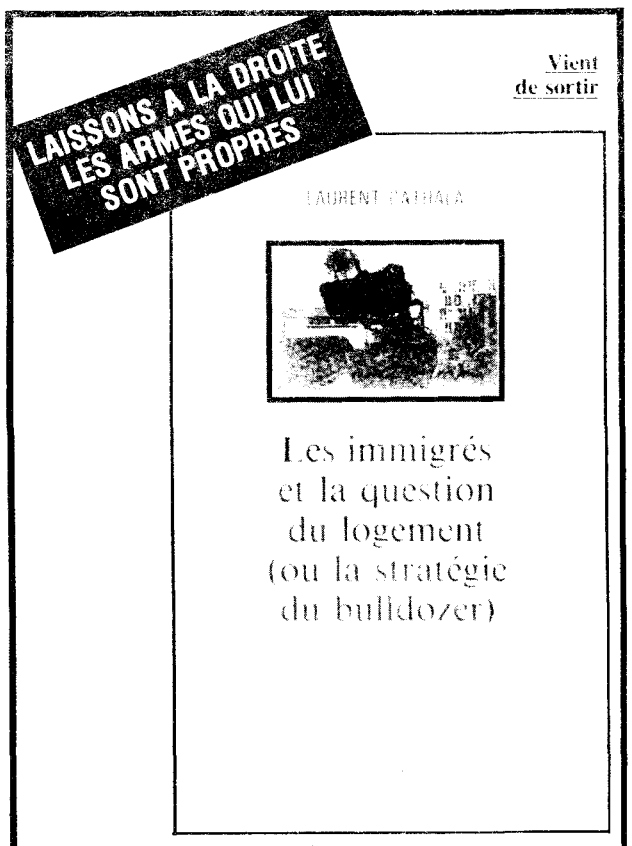

BON DE COMMANDE

A adresser au PIC / Annexe de la Maison des Associations / Rue Maurice Dême-nitroux / 94000 Créteil / Tél. 899.33.30.

Veuillez m'envoyer ..... exemplaires de la brochure « **Les immigrés et la question du logement (ou la stratégie du bulldozer)** » de Laurent Cathala. (Participation aux frais d'édition et expédition : 20 F).

Je vous envoie ci-joint un chèque bancaire postal de la valeur de ..... F libellé à l'ordre de l'ACEIM.

NOM : .....

ADRESSE .....

.....